

Rapport d'activité

2019



OEIL

**Observatoire de
l'environnement**
Nouvelle-Calédonie

SOMMAIRE

Glossaire	p. 03
Paroles	p. 04
2019 en bref	p. 06
La structure	p. 08
Les orientations stratégiques	p. 15
Les actions 2019	p. 20

Photos de couverture : © OEIL, M. Juncker
Publication : avril 2020

Pour consulter le
rapport financier 2019 :
www.oeil.nc

GLOSSAIRE

ACREM : Association Calédonienne pour la Recherche en Mer	GS : Grand Sud
AEL : Laboratoire d'analyse et d'environnement marin de Nouvelle-Calédonie	GT : Groupe de Travail
AFD : Agence Française de Développement	GTI : Groupe Technique Incendies
ASNNC : Association pour la Sauvegarde de la Nature Néo-Calédonienne	IAC : Institut Agronomique néo-Calédonien
BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières	IBNC : Indice Biotique de Nouvelle-Calédonie
CEN : Conservatoire d'espaces naturels	IBS : Inde BioSédimentaire
CEREGE : Centre Européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement	IDNC : Indice Diatomique de Nouvelle-Calédonie
CESE : Conseil Économique, Social et Environnemental de la Nouvelle-Calédonie	IFRECOR : Initiative FRANçaise pour les Récifs CORalliens
CCCE : Comité Consultatif Coutumier Environnemental	IFREMER : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER
CDE : Calédonienne Des Eaux	IRD : Institut de Recherche pour le Développement
CI : Conservation International	JAXA : Japan Aerospace Exploration Agency
CICS : Comité d'Information, de Concertation et de Surveillance	KBA : Key Biodiversity Areas
CIE : Centre d'Initiation à l'Environnement	LNC : Les Nouvelles Calédoniennes
CIRAD : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	LOV : Les Observateurs Volontaires
CNRT : Centre National de Recherche Technique «Nickel et son environnement»	MKM : Maï Kouaoua Mines
CORTEX : CORail Techniques et EXpertise	NASA : National Aeronautics and Space Administration
CPS : Communauté du Pacifique	NC 1ère : Nouvelle-Calédonie la première
CRESICA : Consortium pour la Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation en Nouvelle-Calédonie	NMC : Nickel Mining Company
DAFE : Direction du service de l'État de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement de Nouvelle-Calédonie - État	OFB : Office Français de la Biodiversité
DAVAR : Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales – Gouvernement NC	PN : Province Nord
DCE : Directive-Cadre sur l'Eau	PPRB : Parc Provincial de la Rivière Bleue
DDR : Direction du Développement Rural – province Sud	PS : Province Sud
DENV : Direction de l'environnement – province Sud	RORC : Réseau d'Observation des Récifs Coralliens de Nouvelle-Calédonie
DEXEN : Développement et EXpertise en ENVironnement	RRB : Radio Ryhtme Bleu
DIMENC : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie de la Nouvelle-Calédonie – Gouvernement NC	SANT : Syndicat des Activités Nautiques et Touristiques
DNC : Demain en Nouvelle-Calédonie	Scal'Air : Association de surveillance de la qualité de l'air
DSCGR : Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques - Gouvernement NC	SCO : Société Calédonienne d'Ornithologie
DTSI : Direction des Technologies et des Services de l'Information – Gouvernement NC	SE : Secrétariat Exécutif
ENSG : École Nationale des Sciences Géographiques	SLN : Société Le Nickel
EPLP : Ensemble Pour La Planète	SMGM : Société Minière Georges Montagnat
ERBIO : Études et Recherches BIologiques	SQUALE : Suivi QUALité Lagon et Environnement
ETHYCO : Étude des systèmes continentaux tropicaux	SMT : Société des Mines de la Tontouta
ETP : Équivalents Temps Plein	UFC Que Choisir : Union Fédérale des Consommateurs - Que choisir ?
GNC / Gouvernement NC : Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
	UNC : Université de la Nouvelle-Calédonie
	UNEP-WCMC : Centre de surveillance de la conservation de la nature
	UPC : Union des Pompiers Calédoniens
	Vale NC : Vale Nouvelle-Calédonie
	WWF NC : World Wildlife Fund – antenne Nouvelle-Calédonie
	ZCO : Zone Côtière Ouest

PAROLES...



© OEIL

André Vama

Président de l'OEIL,
collège des populations locales (CCCE)

L'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie a célébré en 2019 sa dixième année d'existence. Cet anniversaire a été l'occasion de faire le bilan du chemin parcouru et du travail accompli. En effet, il y a dix ans, nous avons créé l'OEIL pour répondre à un besoin immédiat d'information transparente et fiable, pour les populations du Sud, mais aussi les institutions, les communes, les associations de protection de l'environnement, et les autres acteurs économiques, alors que s'implantait dans le Sud le projet industriel et minier de dimension mondiale de Vale NC.

Au regard des objectifs qui lui étaient fixés et des moyens qui lui ont été donnés, les résultats des deux audits d'évaluation réalisés l'affirment comme moi : le travail est fait, et bien fait. Année après année, l'Observatoire dresse des diagnostics environnementaux, construit et optimise des outils de suivi, fournit aux décideurs la matière pour des prises de décisions éclairées, et informe la population.

Pourtant, alors que ce constat fait l'unanimité et que cet outil de suivi environnemental, unique sur le territoire, a été plébiscité par tous les acteurs rassemblés en octobre 2019 au Parc Provincial de la Rivière Bleue, à l'occasion de la célébration de ses 10 ans, l'OEIL est, aujourd'hui plus que jamais, menacé.

Pourtant, alors que l'expertise développée et les outils créés ont répondu à la demande des populations du Sud, et prouvé leur utilité aussi à l'échelle du Pays, l'Observatoire pourrait disparaître demain.

Pourtant, alors que nous devons aujourd'hui faire face à la menace grandissante du changement climatique, et que nous avons là un outil sur lequel le Pays tout entier pourrait s'appuyer dans l'adaptation nécessaire aux changements globaux en cours et à venir, on lui coupe les ailes.

C'est pourquoi j'en appelle à la bonne volonté de tous pour sauvegarder notre Observatoire de l'environnement et plus particulièrement nos décideurs politiques qui doivent lui assurer enfin une pérennité et une légitimité par voie réglementaire, au regard des services rendus au bénéfice de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Nous le devons aux générations futures, comme à nos anciens.

C'est là notre devoir, et notre responsabilité.



Bruno Fogliani

Vice-président du conseil
scientifique de l'OEIL,

Le conseil scientifique, au cours de ses travaux, a pu constater en 2019, alors que l'Observatoire fêtait ses 10 ans, de nombreuses contradictions. Bien qu'un audit récent fasse état de résultats solides, pertinents et convaincants soulignant l'importance et le caractère unique des missions de l'OEIL pour la société néo-calédonienne, une baisse drastique des ressources financières était annoncée pour son budget 2020.

Face à ce constat, les membres du conseil scientifique ont adressé un courrier aux instances décisionnelles de l'OEIL afin d'interpeler sur le fait que la gestion environnementale se doit d'être construite sur le long terme et ne peut être soumise aux fluctuations économiques ou politiques. Et d'insister sur le fait que la Nouvelle-Calédonie, où les enjeux sont énormes, a déjà beaucoup de retard concernant la bancarisation et l'analyse des données environnementales. Ce faisant, un ralentissement des activités de l'Observatoire accentuerait ce déficit et compromettrait les efforts d'analyse et de compréhension des impacts des activités anthropiques et des phénomènes naturels qui nécessitent des séries de données qualifiées dotées d'une profondeur historique importante.

En ce sens, il semble incompréhensible, pour le conseil scientifique, de mettre en veille le seul Observatoire environnemental du territoire, qui plus est lorsqu'il est reconnu performant et d'intérêt, au moment même où la Nouvelle-Calédonie doit s'inscrire pleinement dans les engagements internationaux en faveur d'une meilleure gestion de l'environnement.

Ces événements n'ont pas empêché le conseil scientifique de poursuivre son travail de fond et son engagement toute l'année, bien au contraire. Il a ainsi donné son avis sur les saisines dont il a fait l'objet et a participé activement aux réflexions sur la définition d'une stratégie concernant les diagnostics environnementaux dans les périmètres de Vale NC et de Thio sur la période 2020-2024 (incluant le plan d'action 2020).

[2019] *en bref...*



74 actions en 2019

84 %

d'actions initiées
en 2019

66 %

d'actions réalisées en
interne

72 %

d'actions menées à
leur terme



L'OEIL a 10 ans !

En 2019, l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie a célébré ses 10 ans d'existence, l'occasion de lancer une campagne digitale pour rappeler ses missions de surveillance des milieux naturels et d'information auprès du grand public. En octobre, l'OEIL a également organisé une restitution du bilan de son activité à ses membres et partenaires lors d'une journée au parc provincial de la Rivière Bleue.

Des troubles budgétaires et un fonctionnement perturbé

Face à un climat économique défavorable, le groupe international Vale a annoncé, en novembre 2019, la cession de ses parts dans l'usine du Sud courant 2020, conduisant ainsi Vale NC à réorienter sa stratégie et à émettre une réserve quant à son niveau de contribution financière à l'OEIL pour l'année 2020. Dans le même temps, la province Sud a annoncé une baisse de 5 millions CFP du montant de sa contribution. La SLN, quand à elle, a exprimé la volonté de revoir les modalités de son financement préférant des contributions à des projets concernant les régions où elle a ses activités plutôt qu'une subvention globale.

Ces incertitudes quant à son financement 2020 ont amené l'Observatoire à revoir son plan d'action 2019 en suspendant, voire en annulant, la réalisation des activités non engagées au 31 octobre et à reporter le vote du budget et du plan d'action 2020. Le recrutement du responsable du pôle système d'information a également été suspendu. Ce contexte a conduit à renforcer les recherches de partenariat supplémentaires avec des démarches de haut niveau (État, provinces, etc.) et à la constitution d'un groupe de travail dédié.



Fin de programmation pluriannuelle 2015-2019 : un bilan encourageant

L'année 2019 a marqué la fin du second programme pluriannuel de l'OEIL. Ainsi un audit suivi d'un atelier prospectif, conduits par le cabinet Oréade Brèche, ont été réalisés afin d'apprécier le bilan et l'impact des activités de l'OEIL tout au long de son second mandat. L'audit conclut que les résultats attendus du cadre logique de l'OEIL sont globalement atteints. Il propose, en outre, une série de recommandations pour consolider le fonctionnement et l'efficacité de l'Observatoire (Cf. p. 18).

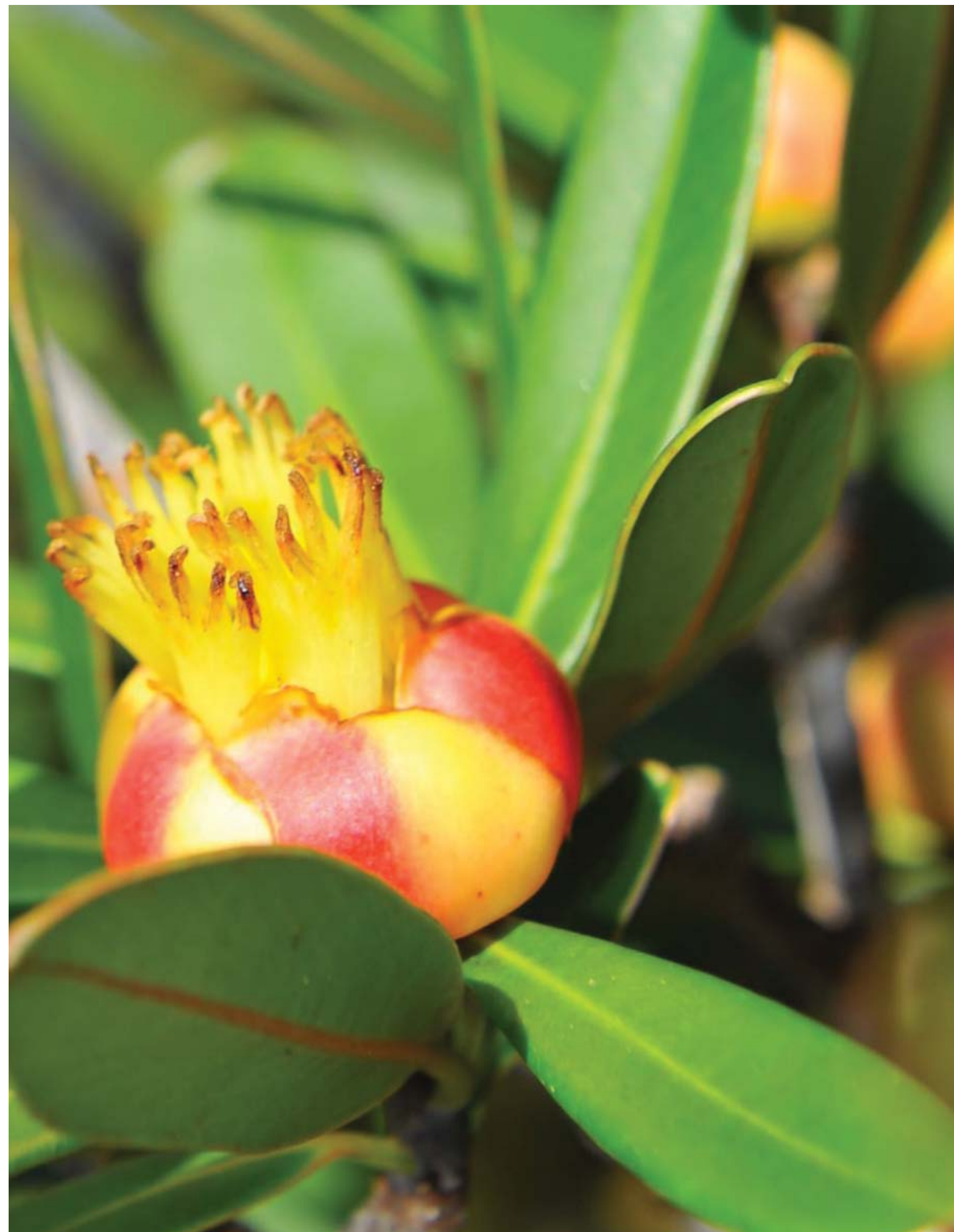
LA STRUCTURE

Les instances
décisionnelles..... p. 10

Le conseil
scientifique..... p. 12

Le comité
éditorial..... p. 13

L'équipe..... p. 14



LES INSTANCES DÉCISIONNELLES DE L'OEIL

25 structures membres

12 réunions administratives

Le Bureau

© OEIL



Président
André Vama
CCCE
collège des populations locales

© OEIL



1^{er} vice-président
Johanito Wamytan
Corail vivant, Terre des Hommes
collège des associations

© OEIL



2^{ème} vice-présidente
Françoise Suve
Province Sud
collège des institutions

© OEIL



Secrétaire
Hubert Géraux
WWF NC
collège des associations

© OEIL



Secrétaire adjoint
Florent Perrin
Mairie du Mont-Dore
college des communes

© OEIL



Trésorier
Jean-Michel Deveza
Prony Énergies
college du secteur privé

© OEIL



Trésorier adjoint
Jean-Michel N'Guyen
Vale NC
college du secteur privé

Dans un souci de transparence, l’Observatoire a adopté, lors de sa création, un statut d’association de loi 1901. Il se compose en 2019 de :

24 structures membres

- Les membres sont répartis dans six collèges représentatifs des différentes sensibilités :
- Les institutions ;
 - Les communes concernées ou leurs groupements ;
 - Les représentants des populations locales ;
 - Le secteur privé (entreprises et leurs groupements) ;
 - Les associations de protection de l’environnement ;
 - Les groupements de défense des consommateurs et des opérateurs économiques, autres qu’industrie et mine.

1 structure membre de droit

Les membres de droits ne sont rattachés à aucun collège. Ils sont invités aux réunions d’assemblée générale et de conseil d’administration mais n’ont qu’une voix consultative.

En 2019, la mairie de Poya et la ZCO ont manifesté le souhait d’intégrer l’OEIL. Pour le moment, aucune décision n’a été prise quant à leur intégration.

L'ASSEMBLEE GENERALE

Les structures adhérentes se réunissent au moins une fois par an en Assemblée Générale pour juger de la gestion et de la situation financière et morale de l’Observatoire. L’Assemblée Générale approuve les comptes de l’exercice clos et élit les membres du Conseil d’Administration pour une période de trois ans.

LE CONSEIL D’ADMINISTRATION

L’Observatoire est administré par un Conseil d’Administration constitué, en 2019, de 16 membres émanant des six collèges et d’un membre de droit. Il définit les orientations stratégiques de l’Observatoire et vote son budget sur délégation de l’Assemblée Générale. Il élit parmi ses membres un Bureau dont la composition est renouvelée tous les trois ans. Chaque membre dispose d’un droit de vote à l’exception de la province Sud qui en dispose de quatre.

LE BUREAU

Le Bureau, chargé d’assister le Conseil d’Administration et de mettre en œuvre ses décisions, est composé d’un président, de deux vice-présidents, d’un secrétaire, d’un secrétaire adjoint, d’un trésorier et d’un trésorier adjoint.

LES REPRESENTANTS

Suite aux élections provinciales de mai 2019, les quatre élus représentant la province Sud à la table de l’OEIL ont été renouvelés. Françoise Suve, Christiane Saridjan-Verger, Magali Manuohalalo, Sylvain Pabouty ont ainsi été nommés pour la durée de leur mandat d’élu.

Les représentants permanents des différentes instances en 2019 sont détaillés dans le tableau ci-contre.

Institutions

Province Sud | membre de l'AG, du CA et du Bureau

jusqu'en mai 2019	à partir de mai 2019
Nina Julié, 2 ^{ème} vice-présidente du Bureau Prisca Holéro	Françoise Suve, 2 ^{ème} vice-présidente du Bureau Christiane Saridjan-Verger Magali Manuohalalo Sylvain Pabouty
Gyslène Dambreville Eugène Ukeiwé	

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie | membre de l'AG
En cours de désignation

Communes concernées ou leurs groupements

Commune de Yaté | membre de l'AG et du CA
Adolphe Digoué

Commune de l'Île des Pins | membre de l'AG
Blaise Douepere

Commune du Mont-Dore | membre de l'AG, du CA et du Bureau
Florent Perrin, secrétaire adjoint du Bureau

Commune de Thio | membre de l'AG et du CA
Jean-Patrick Toura

Scal'air | membre de droit à l'AG et au CA
Alexandra Malaval-Cheval

Représentants des populations locales

CCCE | membre de l'AG, du CA et du Bureau
André Vama, président du Bureau

Comité Rhéébù Nùù | membre de l'AG
Raphaël Mapou

Chàvää Xùà | membre de l'AG et du CA
Jean-Guy M'Boueri

Comité de gestion de l'Île des Pins | membre de l'AG et du CA
Christophe Vakié

Comité de gestion de l'Île Ouen | membre de l'AG
Leatitia Wethy

Secteur privé (entreprises et leurs groupements)

Vale NC | membre de l'AG, du CA et du Bureau
Jean-Michel N'Guyen, trésorier adjoint du Bureau

Prony Énergies | membre de l'AG, du CA et du Bureau
Jean-Michel Deveza, trésorier du Bureau

SLN | membre de l'AG et du CA
Marc Mounier-Vehier

SMGM | membre de l'AG
Xavier Gravelat

Associations de protection de l'environnement

EPLP | membre de l'AG
Jacqueline Deplanque

WWF NC | membre de l'AG, du CA et du Bureau
Hubert Géraux, secrétaire du Bureau

Corail Vivant, Terre des Hommes | membre de l'AG, du CA et du Bureau
Johanito Wamytan, 1^{er} vice-président du Bureau

Action Biosphère | membre de l'AG et du CA
Guy Fohringer

ASNNC | membre de l'AG
Chantal Picault

Endemia | membre de l'AG
Raphaël Létocart

Groupements de défense des consommateurs et des opérateurs économiques, autres qu'industrie et mine

UFC Que choisir | membre de l'AG et du CA
Michel Lardy

Tourisme Grand Sud | membre de l'AG et du CA
Marc Negrello

Syndicat des activités nautiques et touristiques | membre de l'AG
Gilles Watelot



LE CONSEIL SCIENTIFIQUE



Organe essentiel de l’OEIL, il conseille l’Observatoire, en toute indépendance et avec rigueur scientifique, sur sa stratégie d’action, fournit des avis sur les études environnementales les plus complexes. Il est composé d’experts bénévoles, nommés en personne, qui s’engagent sur l’honneur à n’avoir aucun conflit d’intérêt avec des acteurs industriels et économiques qui serait de nature à remettre en cause l’indépendance de leur jugement et de leurs opinions scientifiques requises par l’OEIL.

Le 14 août 2018, le Conseil d’Administration de l’OEIL a renouvelé le conseil scientifique pour la période 2018-2021. En 2019, Morgan Mangeas et Bruno Fogliani ont été réélus respectivement président et vice-président.

Au total, six dossiers ont été traités collégialement par le conseil scientifique en 2019. Parmi eux l’amélioration de la méthode de diagnostic environnemental pour les bilans du Grand Sud et de Thio, le choix des méthodes de suivi du milieu marin à mettre en œuvre dans les baies Kwê et Port Boisé et l’amélioration d’une proposition de projet de thèse pour le développement d’indicateur de l’état écologique des milieux terrestres.

Les réflexions menées ont permis de formuler 18 recommandations et avis.

21 experts

3 réunions

18 recommandations

Les experts

Milieux terrestres	Géochimie	J.P. Ambrosi
	Bioécologie végétale	B. Fogliani
	Écologie terrestre	E. Vidal
	Hydrodynamique	J. Aucan
	Écotoxicologie marine	F. Galgani
	Halieutique	M. Léopold
	Écologie marine	L. Vigliola
	Hydrogéologie	P. Genthon
	Hydrogéologie	V. Mardhel
	Hydroécologie	J.M. Olivier
	Hydrologie	D. Richard
	Hydrobiologie	P. Usseglio-Polatera
	Sédimentologie et géologie	M. Allenbach
	Réseaux de surveillance	P. Boissery
	Téledétection	S. Durrieu
	Modélisation et téledétection	M. Mangeas
	Téledétection	C. Proisy
	Réseaux de surveillance	E. Tessier
	Droit de l'environnement	V. David
	Droit de l'environnement	L. Stahl
	Sciences humaines et sociales	J.B. Herrenschmidt

LE COMITÉ ÉDITORIAL

Créé en 2015, le comité éditorial de l’OEIL joue un rôle central dans l’élaboration des communications de l’Observatoire : OEIL Magazine, plaquettes thématiques, contenus numériques, etc. Il est ouvert à tous les membres volontaires de l’Assemblée Générale de l’OEIL. Chaque structure membre peut s’y faire représenter par une personne disponible et compétente en matière de communication même différente de celle désignée au sein des instances décisionnelles de l’Observatoire. Ce comité est renouvelé chaque année.

Les missions du comité éditorial sont de participer à la stratégie de communication et à la définition de la charte éditoriale, de veiller à la justesse et à l’objectivité des informations transmises et de valider les textes des communications.

Son fonctionnement repose sur les règles suivantes :

Collégialité : les textes et les corrections de fond sont envoyés à l’ensemble des membres du comité.

Délais : les textes sont envoyés avec un délai de relecture de 15 jours, et la date limite de retour doit être respectée.

Solidarité : le Conseil d’Administration est solidaire des choix éditoriaux du comité.

Flexibilité : il est possible de demander à intégrer ou quitter le Comité Editorial à tout moment de l’année.

Efficacité : un maximum de 4 à 5 réunions sont planifiées sur l’année, et la consultation électronique est privilégiée autant que possible.

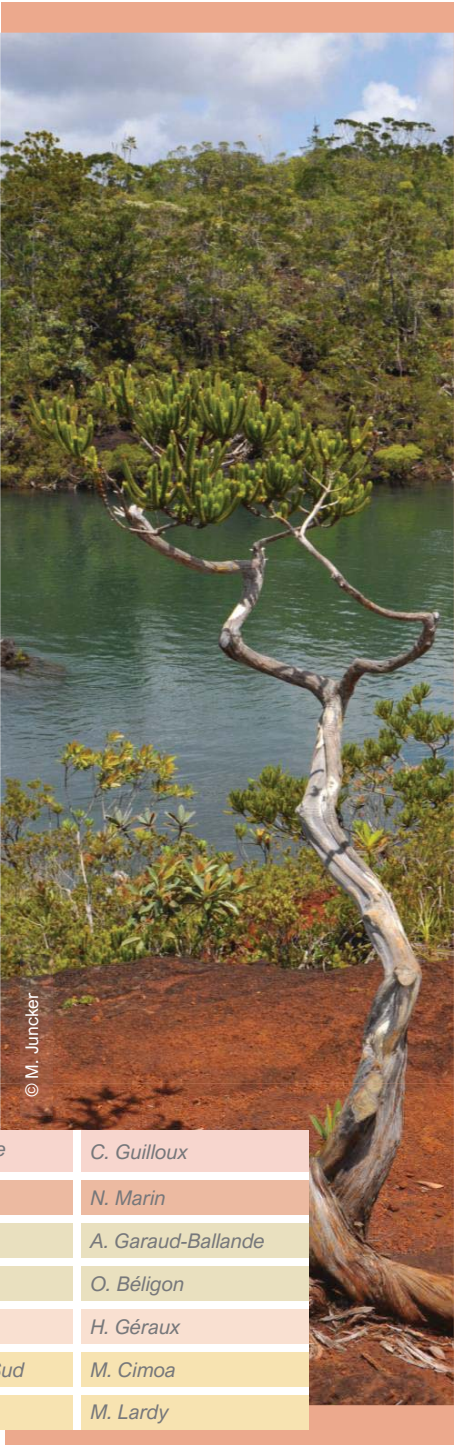
Les membres du comité éditorial sont ainsi véritablement acteurs dans la construction des messages que l’Observatoire véhicule auprès de ses publics.

7 membres

3 réunions

Les membres

Collège des communes	Mairie du Mont-Dore	C. Guilloux
Collège des populations locales	CCCE	N. Marin
	Vale NC	A. Garaud-Ballande
Collège des privés	SLN	O. Béliçon
	WWF	H. Géaux
Collège des associations	Destination Grand Sud	M. Cimoa
Collège des opérateurs économiques et des groupements de défense des consommateurs	UFC Que Choisir	M. Lardy



L'équipe salariée, aussi appelée Secrétariat exécutif, met en œuvre les orientations définies par le Conseil d'Administration.

Elle est divisée en quatre pôles :

- Le pôle administratif
- Le pôle environnement
- Le pôle communication
- Le pôle système d'information

MOUVEMENTS AU SEIN DE L'ÉQUIPE

En 2019, elle compte 7,81 équivalents temps plein (ETP) soit -0,69 ETP par rapport à 2018. Cette légère baisse s'explique par :

- le recrutement tardif, en juillet, de Catherine Adrian au poste de secrétaire comptable et logistique après deux mois et demi de vacance de poste suite au départ de Carole Robelin en avril 2019 ;
- la vacance du poste de responsable du pôle géomatique et système d'information à partir de mai 2019 et pour le reste de l'année suite à la promotion de son titulaire, Fabien Albouy, au poste de directeur, poste lui-même rendu vacant suite au départ de Matthieu Juncker. Les incertitudes liées au budget de l'Observatoire pour l'année 2020 ont contraint le report de l'embauche du nouveau responsable du pôle système d'information.

STAGES

En 2019, l'Observatoire a également accueilli deux stagiaires :

- d'avril à septembre 2019, Chloé Bertrand, élève ingénieure en troisième année à l'École Nationale des Sciences Géographiques ;
- d'août 2019 à février 2020, Clémence De Clercq, étudiante en deuxième année de master en biogéosciences de l'environnement à l'Université Laval.

Elles ont respectivement travaillé à l'optimisation des chaînes de production de données sur les incendies et à la valorisation de ces données par la production d'un bilan de l'impact environnemental des incendies sur l'année 2018.

L'ÉQUIPE

7,81 équivalents temps plein

Pôle administratif

Direction



Matthieu Juncker
Directeur
(0,35 ETP, CDI)
Départ en mai 2019



Fabien Albouy
Directeur
(0,65 ETP, CDI)
Prise de fonction en mai 2019

Secrétariat



Anamalia Vaitanaki
Assistante de direction
(1 ETP, CDI)



Carole Robelin
Secrétaire comptable et
logistique
(0,15 ETP, CDI)
Départ en avril 2019



Catherine Adrian
Secrétaire comptable et
logistique
(0,31 ETP, CDI)
Embauche en juillet 2019

Pôle système d'information et géomatique



Fabien Albouy
Responsable du pôle SIG
(0,35 ETP, CDI)
Changement de fonction
en mai 2019, poste vacant
depuis



Jean-François
N'Guyen Van-Soc
Gestionnaire du système
d'information
(1 ETP, CDI)

Pôle environnement



Adrien Bertaud
Responsable du pôle
environnement
(1 ETP, CDI)



Léa Desoutter
Chargée d'études
environnementales
(1 ETP, CDI)

Pôle communication scientifique



Anne Lataste
Responsable de
communication
scientifique
(1 ETP, CDI)



Lolita Righetti
Chargée de
communication
(1 ETP, CDI)

© M. Juncker

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Orientations stratégiques
2015-2019 : l'année 2019
clôture son programme
pluriannuel..... p. 16

L'exercice 2015-2019 à
la loupe..... p. 18

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2015-2019 : L'ANNÉE 2019 CLÔTURE SON PROGRAMME PLURIANNUEL

L'OEIL a pour mission de communiquer aux pouvoirs publics, décideurs et grand public des informations environnementales de qualité, analysées et interprétées scientifiquement sur l'état de l'environnement, les pressions qui s'y exercent et les réponses apportées.



Pour remplir sa mission, l'Observatoire suit une feuille de route adoptée par les membres de son Conseil d'Administration au début de chaque quinquennat. Le premier programme pluriannuel de 2009 à 2014 a été évalué par un audit, dont les recommandations ont nourri la définition d'une seconde feuille de route. Elle a cadré les activités de l'Observatoire entre 2015 et 2019. Leurs champs d'application sont énoncés dans le cadre logique ci-dessous, décliné en une programmation pluriannuelle d'actions. Un nouvel audit externe a eu lieu en 2019 (Cf. p. 18), dans la perspective de définir la stratégie des années à venir.

TROIS RÉSULTATS ATTENDUS

Les administrateurs de l'OEIL ont fixé trois résultats à atteindre à l'horizon 2019, déclinés en 14 activités dans un cadre logique. Chaque activité est, à son tour, subdivisée en actions (Cf. p.40-42).

I. Surveillance environnementale et indicateurs

L'état de l'environnement dans le périmètre d'intervention de l'OEIL est connu au moyen d'outils de surveillance.

- I.1 Suivre l'état de l'environnement, les pressions qui s'y exercent et les réponses apportées
- I.2 Acquérir des connaissances environnementales complémentaires nécessaires
- I.3 Améliorer et développer des outils de surveillance
- I.4 Fournir un appui technique sur la surveillance environnementale
- I.5 Contribuer à améliorer l'accès aux données
- I.6 Contribuer à une démarche qualité
- I.7 Capitaliser les informations environnementales structurées

II. Information et communication

Des informations sur l'état de l'environnement objectives, complètes, compréhensives et cohérentes sont régulièrement restituées.

- II.1 Cibler l'information environnementale à diffuser
- II.2 Accéder et produire de l'information environnementale objective, complète et cohérente autant que possible
- II.3 Rendre compréhensible et accessible l'information environnementale

III. Gouvernance et réseautage

L'OEIL est reconnu comme un outil de mise en réseau, crédible et impartial dans ses appréciations.

- III.1 Rendre le mandat de l'OEIL le plus lisible possible
- III.2 Rendre le mode de gouvernance de l'OEIL le plus lisible possible
- III.3 Maintenir une gouvernance et un fonctionnement équilibrés
- III.4 Contribuer à la mise en réseau des acteurs de l'environnement

UNE STRATÉGIE POUR DIFFÉRENTS PUBLICS

Les administrateurs ont souhaité en début de quinquennat que l'OEIL privilégie une communication tournée vers le grand public grâce à un panel d'outils de large audience (éditions, radio, presse et TV), vers les populations riveraines des installations industrielles et minières au travers d'une communication de proximité et auprès des gestionnaires et des décideurs via des tableaux de bord synthétiques et un rapportage des recommandations, et en participant activement au CICS de Vale NC mis en place par la province Sud.

DU GRAND SUD À LA CÔTE EST, DE L'ENVIRONNEMENT MINIER AUX IMPACTS DES INCENDIES

L'OEIL a maintenu ses priorités d'actions dans la zone d'influence de Vale NC, tout en étendant progressivement son expertise à d'autres territoires et thématiques.

Dans le Grand Sud

En 2019, l'OEIL a poursuivi l'effort d'amélioration de la méthode d'analyse du sixième bilan environnemental du Grand Sud (Cf. p. 23). L'Observatoire a également réalisé des missions de suivis complémentaires sur les cours d'eau pour acquérir les données de référence indispensables au diagnostic environnemental de la zone (Cf. p. 24). À cette occasion, l'indice diatomique a été intégré pour la première fois. En collaboration avec le CCCE, l'OEIL a également initié une nouvelle analyse de l'état des baies Kwè et Port Boisé (Cf. p. 28) et copiloté le suivi des récifs du Grand Sud Acropora pour la septième année consécutive (Cf. p. 26). Toujours en mer, il a participé à la seconde mission du collectif LOV sur deux îlots du Grand Lagon Sud. Enfin, une mission spécifique a été réalisée sur la rivière des Pirogues pour évaluer l'impact potentiel d'une pollution aux hydrocarbures survenue début octobre (Cf. p. 27).

À Thio et sur la côte Oubliée

Après avoir dressé une synthèse des informations environnementales sur la côte Oubliée (2015-2016), puis dans la région de Thio - Dothio (2017), l'OEIL a produit, en 2019, le premier diagnostic environnemental dans la région de Thio sur la base des données de suivis disponibles (SLN, mairie de Thio, OEIL) (Cf. p. 23). Il a également organisé pour la première fois, une campagne d'acquisition de données sur des cours d'eau de la zone (Cf. p. 24).

À de plus grandes échelles

L'OEIL a par ailleurs mené des actions d'amélioration des méthodes de suivi à l'échelle du territoire : publication de l'indice diatomique de Nouvelle-Calédonie et formation de ses futurs utilisateurs, lancement de la phase 2 de l'étude de standardisation des méthodes de suivi des poissons et crustacés d'eau douce (Cf. p. 32), définition de seuils physico-chimiques adaptés aux eaux douces locales (Cf. p. 31). L'Observatoire a également poursuivi l'amélioration du suivi de l'impact environnemental des incendies (Cf. p. 25), et considérablement intensifié l'information du grand public sur cette pression environnementale majeure. Enfin, il a poursuivi son travail de fond sur la bancarisation des rapports et des données (Cf. p. 35).



L'EXERCICE 2015-2019 À LA LOUPE

L'année 2019 marquant la fin de la seconde programmation pluriannuelle d'actions (2015-2019) de l'Observatoire, un audit externe de la structure a été réalisé à la demande de ses administrateurs.

- Objectifs :
- dégager les points faibles ou non conformes ;
 - mettre en lumière les expériences à capitaliser ;
 - émettre des recommandations quant à l'évolution de l'Observatoire à court terme (2020), et à moyen terme (2021-2025).

Cette mission a débuté en juin 2019 et a été finalisée en novembre. Elle a été confiée au cabinet métropolitain Oréade-Brèche qui dispose d'une forte connaissance de la Nouvelle-Calédonie pour y avoir mené de nombreuses études. En premier lieu, le cabinet a analysé un fonds documentaire fourni par l'OEIL puis est venu, en juillet 2019, interviewer les membres de l'OEIL, l'équipe exécutive ainsi que les partenaires de l'Observatoire. En octobre 2019, l'auditeur est revenu restituer son enquête et une analyse prospective proposant des scénarios d'évolution de l'OEIL.

UN BILAN ENCOURAGEANT

L'audit conclut que les résultats attendus du cadre logique de l'OEIL (Cf. p. 16) sont globalement atteints :

- I. Surveillance et indicateurs
L'état de l'environnement dans le périmètre d'intervention de l'OEIL est connu au moyen d'outils de surveillance
- II. Information et communication
Des informations sur l'état de l'environnement objectives, complètes, compréhensibles et cohérentes sont régulièrement restituées
- III. Gouvernance et réseautage
L'OEIL est reconnu comme un outil de mise en réseau, crédible et impartial dans ses appréciations.

Par ailleurs, les résultats spécifiques suivants sont relevés :

- Pertinence :** l'OEIL est reconnu, mais des débats sur sa géographie d'intervention et thématiques subsistent.
- Cohérence interne :** le montage institutionnel est cohérent mais le montage financier reste très fragile et asymétrique.
- Cohérence externe :** les relations se sont nettement améliorées avec les partenaires extérieurs.
- Gouvernance :** problématique au début du second programme pluriannuel, la gouvernance s'est améliorée depuis.
- Efficacité et efficience :** le secrétariat exécutif mène son travail avec une très grande efficacité mais l'efficience est parfois diminuée par des données qui peinent à être collectées (manque de données de référence, réseaux de suivi opérés par des privés, absence de moyens d'acquisition en propre)
- Pérennité :** l'existence de l'OEIL est clairement menacée du fait de la fragilité de son montage financier mais la quasi-totalité de ses membres le soutient fortement et reste mobilisé.

DES MISSIONS À CONSOLIDER, DES BUDGETS À SÉCURISER

Les principales recommandations

- Gouvernance :**
- > elle doit conserver une répartition équilibrée des voix ;
 - > la présidence ne doit pas revenir ni à l'autorité de tutelle, ni aux mineurs.
- Sécurisation du budget de l'OEIL :**
- > des démarches sont à entreprendre aussi bien sur la part privée que sur la part publique, à court terme (convention pluriannuelle avec les privés, contrat de développement pour la sphère publique) et à moyen terme (compensation, fiscalité verte, etc.) ;
 - > de nouvelles modalités de financement sont à explorer (mode projet, etc.).

- Périmètre géographique et thématique :**
- > le travail sur le périmètre actuel doit être consolidé
 - > des évolutions doivent être envisagées dès lors qu'une demande est exprimée, a fortiori, par les populations locales et que les financements supplémentaires sont trouvés.
 - > une extension de la surveillance du secteur minier à l'ensemble de la province Sud paraît être l'évolution la plus naturelle.

- Publics :**
- > une communication plurielle doit être maintenue mais ciblant de manière privilégiée les populations riveraines de sites industriels et miniers.

- Efficacité et son efficience :**
- > les espaces de discussion entre les équipes technique de l'OEIL, de la province Sud (DENV, DIMENC) et des mineurs doivent être renforcés.
 - > une réflexion sur les variables d'intérêt, l'optimisation des réseaux et la standardisation des protocoles est à mener dans le cadre de la révision des plans de suivi environnementaux nécessaires aux diagnostics annuels.

[2015-2019] LE PROGRAMME PLURIANNUEL

en chiffres...



LES ACTIONS 2019

Actions phares..... p. 22

Évaluation de
l'accomplissement
des actions..... p. 40

Actions phares

Surveillance..... p. 22

- Bilans environnementaux 2018 du Grand Sud et de Thio
- Suivi des rivières du Grand Sud et de Thio
- Bilan 2018 des incendies
- ACROPORA : surveiller ensemble le lagon du Grand Sud
- Campagne post-accident sur la rivière des Pirogues
- Suivi d'une baie sous influence minière et de son homologue hors d'influence
- Des cartes pour mieux suivre les phénomènes érosifs

Optimisation..... p. 30

- Des références pour la physico-chimie des cours d'eau du Grand Sud
- Une deuxième étape vers la standardisation des suivis des poissons et crustacés d'eau douce

Communication..... p. 33

- Des supports d'information pour le grand public
- Un portail numérique d'information environnementale
- Réunions et événements
- Un nouveau forum sur les incendies
- Le relai médiatique de plus en plus performant

[2019] LA SURVEILLANCE

en chiffres...



> Études et rapports

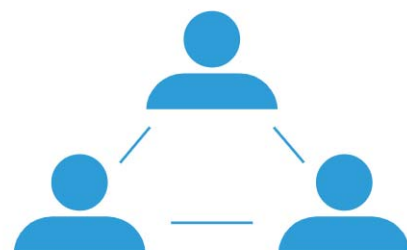
- 5 campagnes et visites terrain
- 8 études environnementales lancées
- 5 rapports et synthèses édités



> Suivis

4 suivis opérés par l'OEIL

- ACROPORA
- Acquisition de données eaux douces
- Incendies
- LOV



> Partenaires

63 partenaires pour les études environnementales

SURVEILLANCE | OPTIMISATION | INFORMATION

Bilans environnementaux 2018 du Grand Sud et de Thio

Depuis 2013, l'OEIL établit chaque année un bilan environnemental sur la base des résultats des suivis menés dans le Grand Sud et plus particulièrement dans les milieux naturels situés à proximité du complexe de Vale Nouvelle-Calédonie. En 2019, le travail effectué sur le Grand Sud a été transposé à la région de Thio pour la première fois.

OBJECTIFS

- Réaliser une évaluation indépendante de l'état des milieux terrestres, eaux douces et marins.
- Proposer les résultats sous différents formats adaptés aux publics ciblés.

MÉTHODE

L'évaluation des milieux consiste à attribuer aux stations des zones étudiées des scores allant de non perturbé à fortement perturbé. La première étape repose sur la collecte des données disponibles pour l'année étudiée (ici 2018) auprès des opérateurs de suivis environnementaux présents dans les zones d'études. Les informations sont ensuite analysées pour qualifier les paramètres suivis, notamment grâce à des confrontations à des valeurs de référence ou des indicateurs. L'évolution sur cinq ans de chaque paramètre est également évaluée. La synthèse des résultats obtenus pour l'ensemble des paramètres suivis permet de produire des indicateurs de l'état environnemental par station.

En 2019, des améliorations ont été apportées à la méthode et aux modalités de représentation des résultats grâce à l'engagement des comités techniques du

projet, du comité éditorial et du conseil scientifique de l'OEIL. En parallèle, la démarche d'automatisation du traitement des données a été poursuivie en interne pour optimiser le temps d'analyse et d'interprétation des résultats.

COLLABORATION

- Comités techniques : CCCE, conseil scientifique de l'OEIL, DAVAR, DENV, DIMENC, Scal'Air, Vale NC, Mairie de Thio, SLN, SMGM, SMT, NMC.
- Comité éditorial de l'OEIL

RÉSULTATS

Les résultats des bilans 2018 ont été diffusés en février 2020 sous la forme de bilans synthétiques intégrant des tableaux de bord, destinés à un public averti.

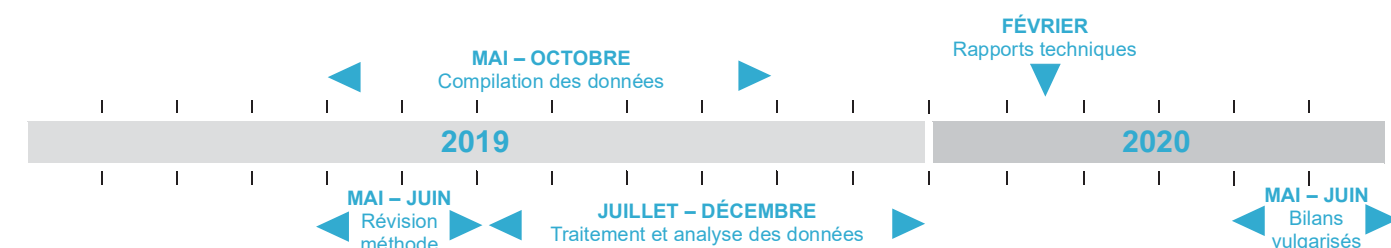
Le premier semestre 2020 sera dédié à la vulgarisation des résultats pour la production de plaquettes destinées au grand public et à la tenue de réunions publiques d'information en tribu pour les populations riveraines du Grand Sud et de Thio.

Pour consulter les résultats :
<https://www.oeil.nc/bilans-environnementaux-2018>



« Ce bilan était tant attendu par nos populations de Thio, surtout pour son caractère indépendant par rapport aux études habituellement présentées. Lors de la restitution à Nouméa en février 2020, j'ai pu constater qu'un gros effort a été fait sur la mise en commun des données, chose pas toujours facile. Je remercie donc tout le travail effectué dans notre région par le comité technique, et on se donne rendez-vous, après le confinement, pour une présentation à Thio. »

Jean-Patrick Toura
Maire de Thio



Suivi des rivières du Grand Sud et de Thio

Afin d'améliorer la qualité de ses diagnostics environnementaux dans les régions du Grand Sud et de Thio, l'OEIL a souhaité acquérir des données sur différents cours d'eau de ces deux régions. Les données disponibles, notamment celles des suivis réglementaires mis en œuvre par les exploitants miniers, sont en effet parfois insuffisantes. Des campagnes d'échantillonnage ont donc été menées sur deux types de cours d'eau à savoir ceux sous influence des activités humaines comme l'activité minière et ceux situés hors d'influence qui servent de référence pour la détection de potentielles perturbations.



OBJECTIFS

- Acquérir des données complémentaires sur les cours d'eau dans le Grand Sud et à Thio.
- Améliorer la qualification de l'état des cours d'eau dans le Grand Sud et à Thio.

MÉTHODE

Une campagne d'échantillonnage a été organisée pour le prélèvement de diatomées et de macro-invertébrés. L'étude de ces deux communautés permet de déterminer des indicateurs de la qualité écologique des cours d'eau que sont : l'indice diatomique de Nouvelle Calédonie (IDNC), l'indice biotique de Nouvelle-Calédonie (IBNC) et l'indice biosédimentaire (IBS). Ces outils permettent de définir l'impact des pressions organiques, minières et sédimentaires sur les communautés de diatomées et de macro-invertébrés. La confrontation des résultats entre sites sous influence et hors d'influence permet, quant à elle, de mieux caractériser l'effet des activités humaines. La campagne a été réalisée lors de la période d'été 2019, au moment où le débit d'eau est minimal. Ce choix méthodologique est conforme aux préconisations du guide méthodologique de mise en œuvre des indices

biotiques pour les macro-invertébrés de Nouvelle-Calédonie. De plus, les faibles débits rencontrés en cette saison évitent la dilution d'éventuels contaminants présents dans le milieu.

COLLABORATION

- Prestataires : Ethyco, Artémis, MicPhyc, Julien Marqué
- Collaborateur : Vale NC

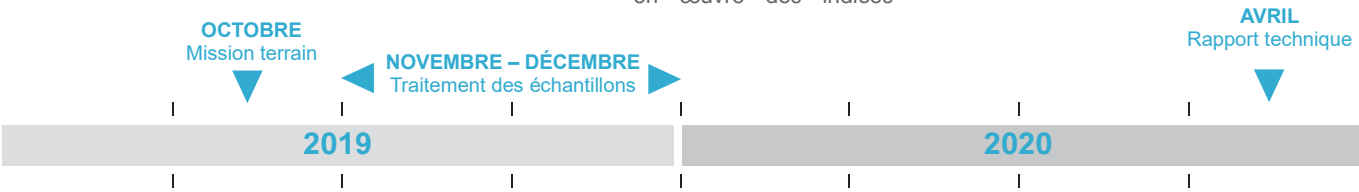
RÉSULTATS

Les prélèvements ont concerné 8 cours d'eau dans le Grand Sud et 2 cours d'eau dans la zone de Thio. Au total, 21 stations ont fait l'objet de prélèvements dont :

- 15 stations dans le Grand Sud, sur la zone d'influence de Vale NC ou à proximité > 11 prélèvements de diatomées et 6 de macro-invertébrés ont été réalisés ;
- 6 stations sur la zone de Thio > 6 prélèvements de diatomées et 2 prélèvements de macro-invertébrés ont été réalisés ;

L'ensemble des résultats a été bancarisé sur les bases de données dédiées et pourra être exploité dans le cadre de l'élaboration des bilans environnementaux du Grand Sud et de Thio en 2020.

Pour consulter le rapport : <https://www.oeil.nc/cdrn/index.php/resource/bibliographie/view/29880>



Analyse spatiale de l'impact environnemental des incendies de 2018 sur la Nouvelle-Calédonie

La Nouvelle-Calédonie, considérée comme un haut-lieu de la biodiversité mondiale, est composée d'espèces animales et végétales endémiques voire micro-endémiques menacées par les changements infligés aux milieux naturels. Les incendies, du fait de leur ampleur et de leur fréquence, exercent une pression directe ou indirecte considérable sur ces milieux. Ce deuxième bilan constitue la suite d'un travail initié en 2017. Il a pour vocation à être reconduit annuellement afin d'inscrire la caractérisation des incendies dans le suivi des impacts liés aux pressions environnementales sur le territoire calédonien de manière pérenne.

OBJECTIFS

- Caractériser la pression des incendies sur l'année 2018 en Nouvelle-Calédonie.
- Évaluer l'évolution en regard du bilan 2017.
- Quantifier les impacts environnementaux associés.

MÉTHODE

Les données sur les surfaces brûlées sont issues d'un processus de traitement d'images issues des satellites Sentinel 2A et 2B dotés d'une résolution spatiale de l'ordre d'une dizaine de mètres. Elles sont complétées par des données de résolution moindre des satellites MODIS et SUOMI NPP sur la détection de points chauds. Les résultats ont été obtenus à partir de traitements géomatiques permettant de croiser les incendies et une vingtaine de sources d'informations relatives aux enjeux environnementaux, optimisés grâce au développement d'outils réalisés par l'OEIL.

COLLABORATION

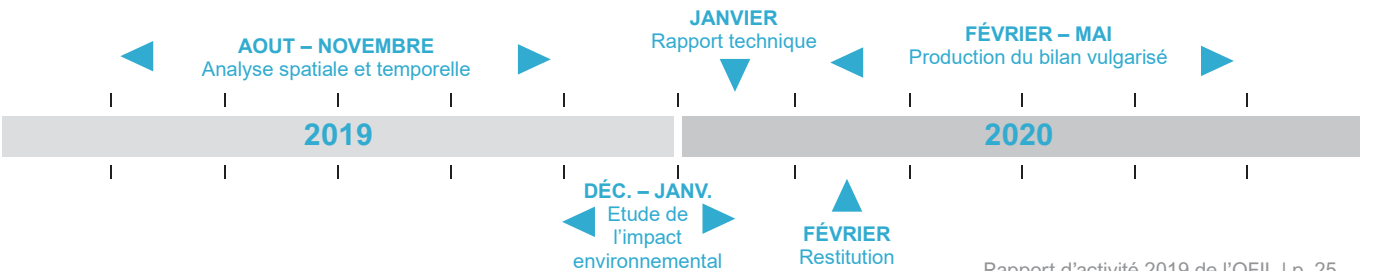
- Stagiaires : Clémence De Clercq, Université Laval, Chloé Bertrand, ENSG
- Partenaires : Gouvernement NC, province Sud, ZONÉCO, WWF NC, Endemia, UICN, IFRECOR, UNEP-WCMC, CEN, IFREMER, KBA, IRD, IAC, AFD, UNC

RÉSULTATS

Globalement, l'impact des incendies de 2018 sur les différents enjeux environnementaux apparaît bien moindre qu'en 2017. L'étendue des surfaces brûlées en 2018 est de 6 763 hectares, ce qui représente 0,4 % de la surface totale de la Nouvelle-Calédonie, contre 24 145 hectares en 2017. Tout comme en 2017, la province Nord reste la plus impactée par les incendies avec 87 % de la superficie incendiée totale, contre 13 % pour la province Sud et 0,3 % pour la province des Iles. Une vingtaine d'espèces menacées d'extinction, selon l'UICN, ont été concernées par des incendies, les communes les plus touchées étant Poya et Hienghène. L'impact sur la ressource en eau est également constaté avec 5% de l'ensemble des périmètres de protection des eaux ayant été touchés par les incendies.

Les résultats ont été compilés dans un bilan technique et restitués en février 2020. Une plaquette d'information grand public a été produite pour diffuser les résultats vulgarisés.

Pour consulter les résultats : <https://www.oeil.nc/incendies-2018>



« L'analyse de l'impact environnemental des incendies par l'OEIL est essentielle, car elle s'effectue à l'échelle du pays entier. Or, il s'agit là d'un enjeu territorial qui doit être abordé de manière globale pour préserver notre environnement et ses populations. Comme l'ont confirmé les travaux d'Endemia et du RLA Flore NC, les feux de brousse sont une menace majeure pour les espèces de flore de Nouvelle-Calédonie. L'OEIL met également en évidence et identifie leurs effets néfastes sur la ressource en eau, les aires protégées, les habitats, etc. »

Shankar Meyer
Endemia



ACROPORA : surveiller ensemble le lagon du Grand Sud

Le projet ACROPORA, initié en 2012, repose sur la participation des habitants du Grand Sud à l'évaluation de l'état de santé de leurs récifs. Il fait partie d'un réseau de surveillance plus vaste, le Réseau d'Observation des Récifs Coralliens (RORC) de Nouvelle-Calédonie, qui compte 82 stations d'observation en 2019 et mobilise une centaine d'observateurs par an.



OBJECTIFS

- Évaluer l'état de conservation des récifs du Grand Sud
- Sensibiliser les habitants du Grand Sud au suivi de l'état de leurs récifs

MÉTHODE

Le protocole et les méthodes utilisés sont ceux développés dans le cadre du RORC, à la différence qu'ils sont mis en pratique en apnée. Le choix des stations de suivi résulte de discussions entre les communautés de Yaté, du Mont-Dore et de l'île des Pins et l'équipe du projet. Les participants, bénévoles recrutés dans chaque commune, ont été formés aux méthodes et à l'identification des espèces ciblées.

COLLABORATION

- Partenaire : CCCE
- Prestataires : CORTEX, Oceans.mov

RÉSULTATS

Site de Yaté

Depuis le démarrage des suivis en 2013, l'état général des récifs suivis sur Yaté s'est maintenu : il reste bon pour Wé Jouo et satisfaisant pour Bekwé et Mwarémwa. Ces récifs sont caractérisés par leur grande abondance en poissons cibles.

Site de l'île des Pins

Le bon état général des récifs suivis dans la région de Gadji se maintient depuis 2013 avec une grande stabilité dans la composition de leurs peuplements de poissons et d'invertébrés. Les herbivores y sont très abondants. Leur affluence limite le développement des algues et favorise ainsi l'installation et la croissance des coraux. La couverture en corail vivant est globalement stable sur les trois récifs suivis, avec une tendance à l'augmentation sur Kanga Daa et Daa Kougué.

Site de l'île Ouen

Les trois récifs suivis sur la côte Est de Ouara se sont modifiés entre les deux dernières campagnes de suivi, conséquence de phénomènes naturels : dégradation des coraux par les étoiles de mer épineuses sur Bodjo et Da Moa, modification des formes de croissance des coraux sur Menondja due aux variations de leurs conditions de vie. Les états de santé des récifs Da Moa et Menondja restent bons malgré tout. Le récif Bodjo a, lui, été déclassé en état de santé moyen.

Les résultats ont été déclinés sous la forme d'un rapport technique, d'une plaquette vulgarisée et de vidéos.

Pour consulter les résultats : <https://www.oeil.nc/acropora-2019>



Campagne post-accident sur la rivière des Pirogues

Le 4 octobre 2019, une pollution aux hydrocarbures a été signalée par des riverains en aval de la rivière des Pirogues. L'incident a été causé par un camion de ravitaillement d'hydrocarbures provenant de la mine Graziella exploitée par MKM et située sur le bassin-versant de la rivière. Le 10 octobre, la mairie du Mont-Dore publiait un communiqué pour interdire temporairement la pêche à pied et la baignade de la mine jusqu'à l'embouchure de la rivière des Pirogues. C'est dans ce contexte que l'OEIL est intervenu le 21 octobre 2019 à la suite de la pollution constatée.

OBJECTIF

- Caractériser les potentiels impacts engendrés par la pollution sur la qualité de la rivière des Pirogues.

MÉTHODE

La campagne réalisée s'est déroulée sur une journée avec l'inspection et l'échantillonnage de quatre sites : un situé au lieu de l'incident, un en amont et deux sites en aval. Les opérations menées ont impliqué :

- des observations visuelles du cours d'eau, de ses berges et de la végétation à la recherche de signes d'impacts ;
- des prélèvements d'eau et de sédiments ;
- des prélèvements d'échantillons de terre sur le lieu du déversement d'hydrocarbures ;
- l'étude de la faune et de la flore (macro-invertébrés benthiques et diatomées) en amont et en aval immédiat du lieu de l'incident.

COLLABORATION

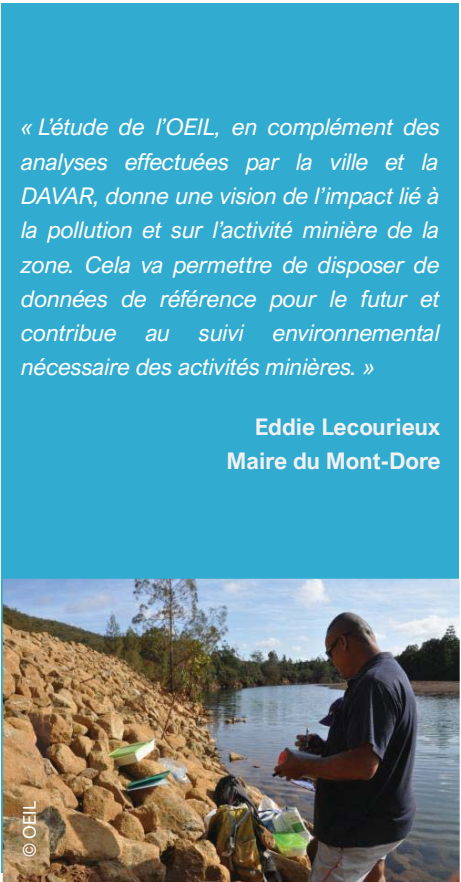
- Prestataires : Ethyco, Artémis, MicPhyc
- Partenaires techniques : DAVAR, mairie du Mont-Dore, conseil scientifique de l'OEIL

RÉSULTATS

L'inspection visuelle de la rivière n'a pas révélé de traces d'hydrocarbures au moment des prélèvements. Les résultats des analyses réalisées sur l'eau, la faune et la flore n'indiquent pas de valeur inquiétante témoignant d'une éventuelle source de perturbation par les hydrocarbures. En revanche, l'échantillon de terre prélevé sur le lieu présumé de l'incident et les échantillons de sédiments sur les deux stations situées en aval présentent une prépondérance d'hydrocarbures lourds non volatiles qui rendent certainement compte de l'incident. La contamination en hydrocarbures a certainement été transférée vers l'aval par le flux d'eau, puis piégée dans les sédiments de rivière.

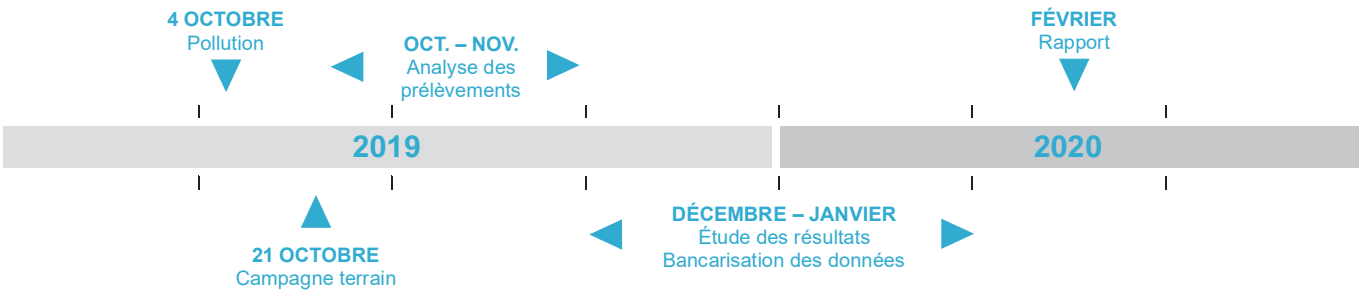
En l'absence de données de référence, il reste cependant difficile de statuer sur l'intensité de la contamination observée sur les sédiments. De plus, il reste difficile de statuer sur la rémanence de cette pollution sur les sédiments et le sol de la berge impactée.

Pour consulter le rapport : <https://www.oeil.nc/cdrn/index.php/resource/bibliographie/view/29874>



« L'étude de l'OEIL, en complément des analyses effectuées par la ville et la DAVAR, donne une vision de l'impact lié à la pollution et sur l'activité minière de la zone. Cela va permettre de disposer de données de référence pour le futur et contribue au suivi environnemental nécessaire des activités minières. »

Eddie Lecourieux
Maire du Mont-Dore



Suivi d'une baie sous influence minière et de son homologue hors d'influence

À la demande de la province Sud, l'OEIL a évalué, en 2014, la pertinence du plan de suivi réglementaire du milieu marin dans la zone d'influence de Vale NC et a émis, en 2015, des recommandations répondant aux objectifs définis par les gestionnaires. La réglementation actuelle n'intégrant pas encore l'ensemble de ces mesures, l'OEIL et le CCCE se sont associés pour mener des suivis complémentaires à ceux mis en œuvre par le minier. Les suivis ont été menés sur la baie Kwë, sous influence d'une partie conséquente des installations de Vale NC, et dupliqués dans la baie de Port Boisé qui est considérée comme la baie de référence de la baie Kwë.



OBJECTIFS

- Déterminer l'état du milieu marin dans les deux baies et les éventuelles pressions qui s'y exercent.
- Définir l'effet éventuel des activités de Vale NC par comparaison des résultats obtenus sur les deux baies.

MÉTHODE

Des campagnes d'échantillonnage ont été menées en simultané dans les deux baies afin d'étudier les communautés récifales et la physico-chimie de l'eau et des sédiments. Quatre portions de récifs ont été étudiées dans chaque baie, avec systématiquement deux stations en fond de baie et deux en sortie de baie.

Concernant la physico-chimie des baies, des prélèvements d'eau et de sédiments ont été réalisés durant trois mois lors de la saison des pluies, durant laquelle les apports de terre sont potentiellement plus

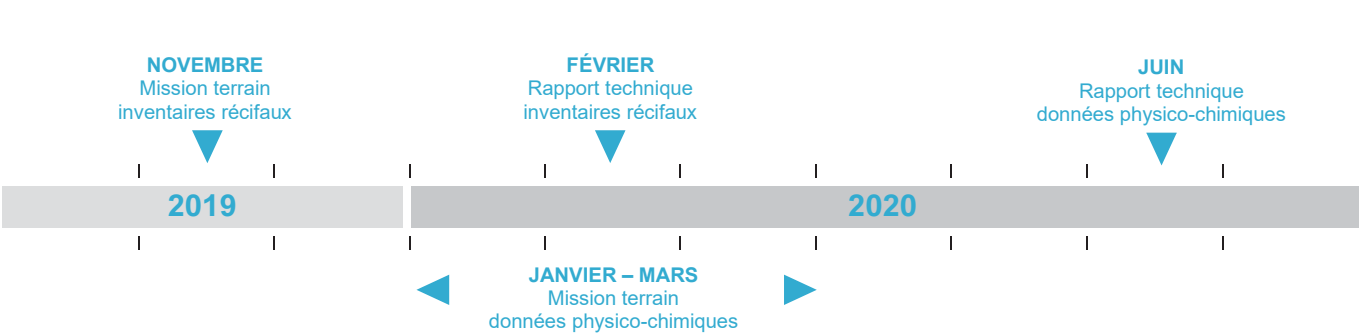
importants. En plus des prélèvements ponctuels, un dispositif intégrateur de type échantillonneur passif a été utilisé pour établir de manière représentative le profil physico-chimique des deux baies. Les paramètres étudiés ont été sélectionnés afin de discriminer au mieux les effets potentiels de l'activité de Vale NC. L'élaboration du cahier des charges s'appuie sur l'expertise du conseil scientifique de l'OEIL qui a aidé à la sélection des protocoles mis en œuvre.

COLLABORATION

- Partenaire financier : CCCE
- Conseil scientifique de l'OEIL
- Prestataires : Ginger Soproner, AEL

PERSPECTIVES

Les résultats des campagnes seront connus courant 2020 et permettront de compléter les résultats obtenus via les suivis réglementaires de Vale NC.



Des cartes pour mieux suivre les phénomènes érosifs

L'érosion constitue une des pressions majeures en Nouvelle-Calédonie du fait de sa géographie particulière (relief important, précipitations fortes et sols fragiles) et des activités humaines qui favorisent ce processus (mine, urbanisation, incendies). Pour autant, cette pression est mal caractérisée. Les données existantes datent de plus de 10 ans, traitent uniquement le substrat minier avec un niveau d'identification grossier et présentent un problème de calage géographique.

OBJECTIF

- Caractériser les sources de production sédimentaire et leur évolution entre 1976 et 2018.
- Disposer d'éléments quantifiés relatifs aux apports sédimentaires sur l'environnement calédonien.

MÉTHODE

Il s'agit de cartographier les objets (ravine, sol nu, etc.) participant au processus d'érosion physique et d'y associer des informations sur l'origine de la forme, la dynamique spatio-temporelle, etc.

Les données de 2018 sont produites sur la base d'images satellites (spot 6) à très haute résolution spatiale (environ 1m50) grâce à un traitement semi-automatique et de la photo interprétation par un opérateur spécialiste du phénomène. Un contrôle terrain permettra de valider la justesse du typage effectué. La cartographie 1976

s'appuie sur le fonds d'imagerie de 1976 de l'IGN qui a récemment été orthorectifié par la DITTT.

COLLABORATION

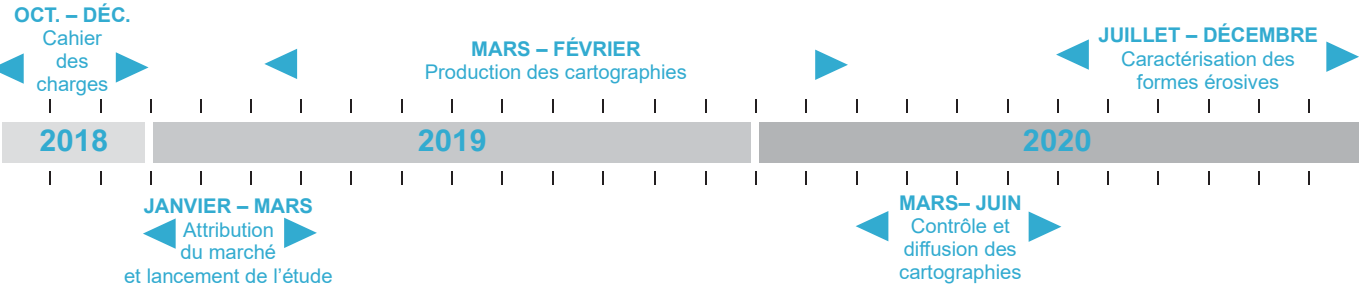
- Conseil scientifique de l'OEIL
- Partenaires : DENV, DDR, Fonds Nickel, DIMENC, DTSI
- Prestataire : Insight

PERSPECTIVES

Ces cartographies seront livrées au premier semestre 2020 et diffusées sur un géoportail dédié permettant une consultation élargie et facilitée. Une étude exploitant ces données cartographiques permettra une caractérisation des formes érosives en analysant leur typologie en fonction du contexte géologique, leur distribution spatiale par classe de pente/orientation ainsi que leur évolution spatio-temporelle.

« Ces cartographies permettront la mise à jour de la base de données Fonds Nickel concernant les dégradations liées aux anciens sites miniers. »

Véronique Forlacroix
Fonds Nickel



[2019] L'OPTIMISATION

en chiffres...



> Études et rapports

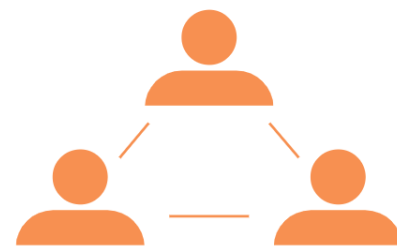
- 2 campagnes et visites terrain
- 1 étude environnementale lancée
- 4 rapports et synthèses édités



> Indicateurs

- 2 Indicateurs développés ou en cours de développement

- Indice diatomique de Nouvelle-Calédonie
- Lot de 24 paramètres physico-chimiques seuils



> Partenaires

- 13 partenaires pour les études environnementales

SURVEILLANCE | OPTIMISATION | INFORMATION

Des références pour la physico-chimie des cours d'eau du Grand Sud

Depuis 2013, l'Observatoire dresse annuellement des diagnostics environnementaux dans le Grand Sud (Cf. p. 23). Cependant, la détection de perturbations peut être entravée par de nombreux problèmes comme l'absence de référentiel. Seule l'acquisition de connaissances durant plusieurs années et sur différents sites naturels exempts de l'influence des activités humaines permet d'estimer l'état du milieu en contexte non perturbé. C'est précisément pour cela que l'OEIL a initié en 2018 une étude dédiée à la détermination de valeurs de référence pour la physico-chimie des cours d'eau de l'hydroécocorégion du Grand Sud.

OBJECTIFS

- Analyser l'ensemble des données disponibles pour la physico-chimie des cours d'eau du Grand Sud.
- Etablir des valeurs de référence sur la physico-chimie des cours d'eau du Grand Sud pour les paramètres ayant des jeux de données exploitables.

COLLABORATION

- Partenaires techniques : DAVAR, DENV, CNRT, IRD, CEREGE, UNC, Vale NC
- Conseil scientifique de l'OEIL
- Prestataires : Dexen, BioEko

RÉSULTATS

Ce travail est le premier à définir des gammes de références pour un panel large et diversifié de paramètres physico-chimiques des cours d'eau du Grand Sud. L'étude menée a permis de déterminer les valeurs de référence pour 24 paramètres physico-chimiques des rivières du Grand Sud : pH, conductivité, turbidité, matières en suspension, nickel, soufre, etc. Elle a par ailleurs révélé un manque de connaissances pour de nombreux cours d'eau dans la région ainsi que des difficultés techniques conséquentes pour la réalisation d'un tel travail. Des recommandations ont été formulées pour améliorer la qualité et le potentiel d'exploitation des données acquises dans la région.

« Les spécificités de l'environnement calédonien sont telles que nous devons créer un référentiel « endémique » pour la qualité physico-chimique des eaux. Ce partenariat avec l'OEIL s'inscrit parfaitement dans la politique de l'eau qui implique de mutualiser les données et de définir des objectifs de qualité sur les différentes masses d'eau. Aussi, en fonction des résultats, nous prévoyons déjà d'étendre cette approche à l'ensemble des hydro-écocorégions du pays. »

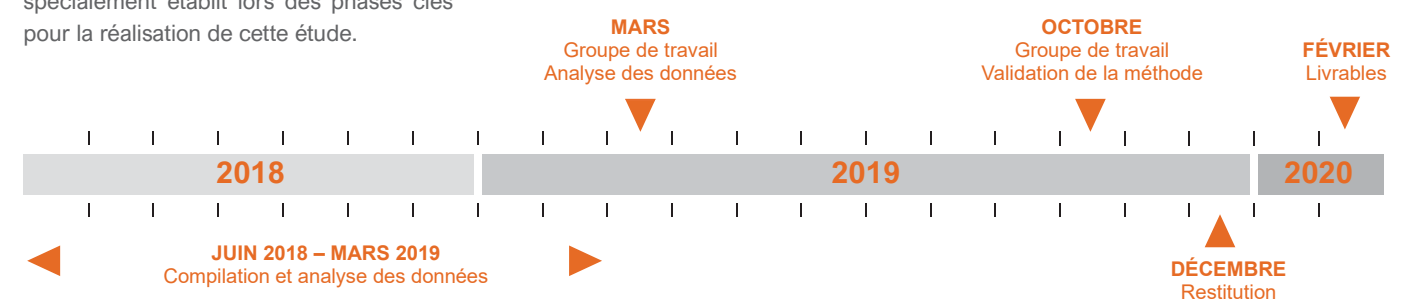
Geoffroy Wotling
DAVAR



Pour consulter les rapports :

Phase 1 : <https://www.oeil.nc/cdrn/index.php/resource/bibliographie/view/29791>

Phase 2 : <https://www.oeil.nc/cdrn/index.php/resource/bibliographie/view/29882>



Une deuxième étape vers la standardisation des suivis des poissons et crustacés d'eau douce

À l'échelle mondiale, les poissons et crustacés sont considérés comme de bons bioindicateurs de la qualité des cours d'eau. La pêche électrique, couramment employée pour le suivi de ces organismes, l'est également en Nouvelle-Calédonie. L'OEIL a cependant constaté des disparités dans les protocoles mis en œuvre, limitant la capacité à exploiter les résultats des suivis et donc à détecter d'éventuelles perturbations du milieu. Dans ce contexte, l'OEIL, en partenariat avec l'OFB (anciennement AFB) et la DAVAR, et avec le soutien financier de la DAFE, a engagé en 2018 une mission d'expertise qui a permis de réunir dans un guide méthodologique et technique des recommandations sur les protocoles à mettre en œuvre pour mieux tenir compte des spécificités des cours d'eau calédoniens. Pour éprouver ces protocoles, des tests complémentaires doivent être menés.



« Depuis 2018, la DAFE soutient l'OEIL dans ce projet. La standardisation des méthodes de suivi environnemental de pêche électrique est un élément fondamental qui permettra d'adapter ces méthodes aux spécificités locales et d'assurer la comparabilité des résultats. »

Christine Fort
DAFE

OBJECTIF

- Valider un protocole de pêche électrique standard pour l'inventaire des peuplements de poissons des rivières de Nouvelle-Calédonie.

MÉTHODE

Pour initier cette seconde phase de standardisation, la DAVAR a missionné les bureaux d'études Erbio et Bioeko pour mettre en œuvre les protocoles selon les recommandations de 2018 afin d'obtenir un retour d'expérience sur la faisabilité technique de la mise en œuvre des nouveaux protocoles de pêche et vérifier la reproductibilité des résultats quel que soit l'opérateur. Cette première campagne a permis aux experts de l'OFB de réaliser les premières analyses concernant la complexité de mise en œuvre de la méthode définie en 2018. Dans la continuité, l'OEIL programme une mission en Nouvelle-Calédonie sur la période mai-juin 2020 avec trois experts

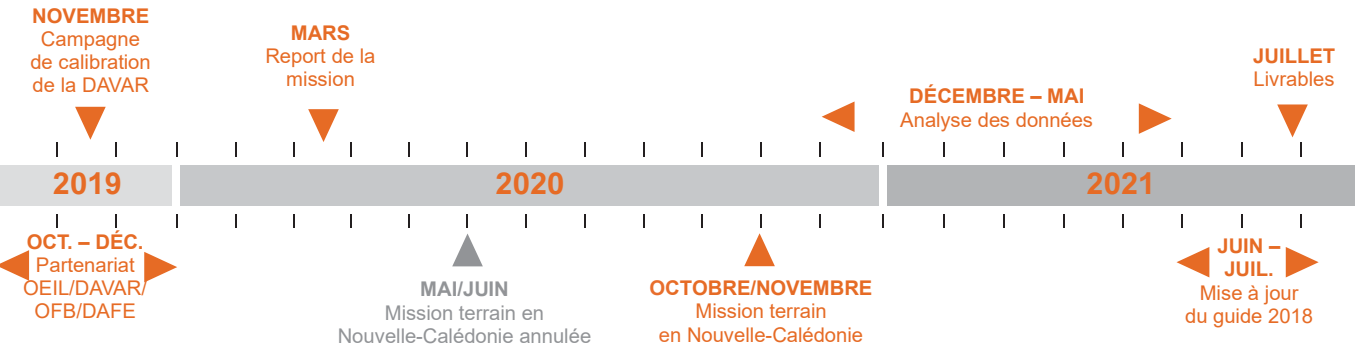
métropolitains de l'OFB. Elle a vocation à affiner la possibilité d'optimiser ce protocole, notamment en termes d'effort d'échantillonnage et à apprécier la représentativité des mesures au regard du peuplement réel.

COLLABORATION

- Partenaires techniques : DAVAR, OFB
- Partenaire financier : DAFE

PERSPECTIVES

Il faudra attendre l'analyse des résultats relatifs aux opérations de terrain avant que les résultats de ce travail d'expertise ne soient connus. Cette mission, initialement programmée sur la période mai-juin 2020 a été reportée en fin d'année en raison du Covid-19. Il est attendu qu'à l'issue de ce travail un rapport d'étude soit produit ainsi que la mise à jour du guide méthodologique 2018.



[2019] LA COMMUNICATION en chiffres...



> Événements

27 événements
1 612 participants



> Outils écrits et vidéos

4 productions écrites
3 vidéos



> Médias

27 chroniques radio
109 retombées presse



> Web

113 568 visites sur le site web principal
269 nouveaux rapports dans la bibliothèque numérique
320 couches/variables ajoutées ou mises à jour sur le Géoportail
3 444 fans Facebook
3 500 détections par le système d'alertes incendies

Des supports d'information pour le grand public

Depuis sa création, l'OEIL a développé une gamme d'outils d'information synthétiques sur l'état de l'environnement, en complément de ses outils numériques (Cf. p. 35) et des événements auxquelles il participe (Cf. p. 36).



OBJECTIF

- Diffuser une information environnementale fiable et accessible à tous.

MÉTHODE

Un circuit de validation strict assure la fiabilité et la neutralité des messages. Il inclut une révision technique et une révision par le comité éditorial. Les productions écrites ainsi validées sont ensuite déclinées sous différents formats numériques, et diffusées dans les médias.

COLLABORATION

- Comité technique du bilan du Grand Sud
- Comité éditorial de l'OEIL
- Référents techniques et scientifiques : T. Ibanez, M. Mangeas, B. Fogliani, D. Fleurot, S. Meyer, A.S. Luis
- Partenaire : CCCE
- Prestataires : CORTEX, Eudanla, Oceans.mov

RÉSULTATS

Bilan environnemental du Grand Sud

Il rend compte de l'état des milieux naturels dans la zone d'influence de Vale NC.

- La sixième édition sur les données de 2017 est sortie en 2019, sous un nouveau format. *Édité à 15 000 exemplaires.*

Les essentiels de l'OEIL

Depuis 2011, l'OEIL décrypte des résultats d'études et de synthèses au travers de plaquettes thématiques.

- 1 plaquette sur les résultats 2019 du suivi ACROPORA, mené en partenariat avec le

CCCE et les bénévoles de Yaté, l'île Ouen et l'île des Pins. *Édité à 300 exemplaires.*

- 1 plaquette descriptive de la méthode de suivi ACROPORA mise à jour. *Édité à 300 exemplaires.*
- 1 plaquette généraliste sur les conséquences environnementales des incendies en Nouvelle-Calédonie. *Édité à 5000 exemplaires.*
- 1 plaquette sur le bilan chiffré de l'impact environnemental des incendies pour l'année 2017. *Édité à 5000 exemplaires.*

Vidéos

L'OEIL diffuse sur sa chaîne Youtube et sur son site internet des vidéos pour illustrer des résultats de suivis.

- 3 vidéos bilan du suivi ACROPORA 2019 présentent l'état des récifs de Yaté, de l'île Ouen et de l'île des Pins.

Facebook

La page Facebook est destinée à partager des informations sur l'environnement, des résultats d'étude, des actualités, etc.

- 83 publications ont été postées (1,6 publication par semaine) avec un taux d'engagement moyen de 5,4 % et une audience moyenne par publication de 1736 vues.
- Le nombre de fans de la page est passé à 3 444, soit 6 % d'augmentation par rapport à 2018.

Jeux

Un nouveau jeu a été conceptualisé en 2018 et produit en février 2019. Il permet d'aborder la surveillance environnementale avec un public jeune sur les stands d'information et lors d'interventions scolaires.

Un portail numérique d'information environnementale

L'information environnementale, produite par une multitude d'acteurs, prend des formes diverses (cartes, rapports, etc.) et demeure difficilement accessible. Depuis 2012, l'Observatoire mène un important travail de référencement des données disponibles et met en place des outils permettant de les consulter et de faciliter la compréhension des enjeux environnementaux.

COLLABORATION

- Bases moissonnées sur la bibliothèque numérique : BRGM, Cirad, CPS, Ifremer, IRD, UNC
- Partenaires sur la bibliothèque numérique : DAVAR, DENV, Scal'air, SCO, SLN, Vale NC, WWF NC
- Partenaires sur le Géoportail (producteurs de données environnementales) : ACREM, AEL, Aqua Terra, ASCONIT, Biocénose, Bioeko, CDE, CORTEX, Ethyco, Gouvernement NC, JAXA, NASA, province Nord, province Sud, RAMSAR, SLN, Soproner, Université du Maryland, UNC, Vale NC, ZONÉCO
- Prestataires : Alphalog, ArxIT, Magis, Topomat

RÉSULTATS

Site web

Il donne accès à un contenu fréquemment actualisé qui décrit les milieux, les pressions et menaces sur l'environnement, les réseaux de suivi, les variables environnementales, etc. Il associe, de manière intégrée, textes, multimédia (vidéo, animation, etc.) et cartographies rendant l'information complète et lisible.

En 2019, une campagne digitale a été lancée à l'occasion des 10 ans de l'Observatoire. Elle a permis de rappeler ses missions et de présenter les résultats de ses 10 ans d'activité.

Chaque mois, 5 800 utilisateurs en moyenne étaient connectés pour un total de 113 568 visites sur l'année.

Accéder au site web : www.oeil.nc

Bibliothèque numérique

Elle permet de consulter une multitude de documents en lien avec l'environnement en Nouvelle-Calédonie (rapports d'études ou de suivis, publications scientifiques, etc.) issue :

- du moissonnage des bases documentaires ;
- du référencement par l'OEIL de ses documents et de ceux de ses membres et partenaires.

En 2019, une opération de recensement a été menée en partenariat avec Scal'air pour référencer l'historique de sa bibliographie.

Au total, 10 701 références étaient répertoriées sur la bibliothèque fin 2019.

Accéder à la bibliothèque numérique : www.oeil.nc/cdm

Géoportail

La dimension géographique des données environnementales aide à leur interprétation. L'OEIL développe à cet effet une gamme d'outils cartographiques permettant de mettre à disposition les données environnementales, notamment sur les suivis.

En 2019, le système d'alerte sur les incendies, mis en place en 2017, a permis d'informer les utilisateurs de l'impact potentiel d'environ 3 500 incendies détectés par diverses sources satellites (HIMAWARI, MODIS, Suomi NPP).

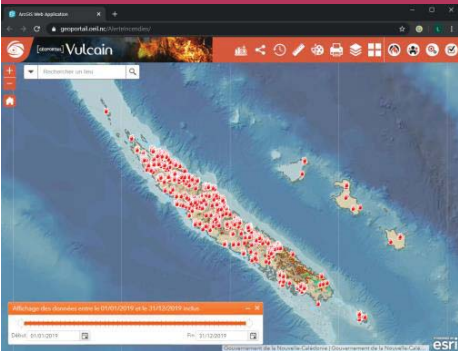
Au total, 320 couches ou variables ont été ajoutées ou mises à jour sur le Géoportail et 2 250 visiteurs différents par mois s'y sont connectés.

Accéder au géoportail : www.oeil.nc/géoportail

« La DSCGR est abonnée au service d'alerte incendies développé par l'OEIL. Il permet de recevoir un email dès qu'une alerte est émise, directement sur la boîte opérationnelle gérée par le cadre de permanence. Nos services peuvent alors visualiser en temps réel et localiser précisément le feu sur le portail cartographique Vulcain et prendre contact avec la commune concernée. Si elle a connaissance du feu en cours, cette information permet alors de préciser sa localisation et de consolider sa surface. Si elle n'en a pas connaissance, cette information permet alors à une équipe de sapeurs-pompiers de partir en reconnaissance et d'intervenir sur le feu.

En 2019, du 1^{er} janvier au 31 décembre, 97 feux sur 693 remontés à la DSCGR ont été signalés via ce service, soit 14 %. Cet outil fait désormais partie intégrante de la chaîne de gestion opérationnelle, et plus particulièrement, lors de la saison administrative des feux de forêt.»

**Service des opérations
et de la gestion de crise
DSCGR**



Réunions et événements



À peine publiés, les résultats des études environnementales sont rapidement valorisés sous des formats adaptés à ses différents publics et distribués au cours d'événements.

OBJECTIFS

- Diffuser les résultats d'études environnementales.
- Informer sur l'état des milieux naturels.
- Favoriser les échanges directs.
- Recueillir les attentes en matière d'information environnementale.

RÉSULTATS

En 2019, l'OEIL a organisé ou participé à 27 événements. C'est en-deçà du record de 2018, mais au-dessus de la moyenne 2010-2018 qui était d'environ 23 événements. La participation reste bonne puisque ces événements ont rassemblé 1 612 personnes, ce qui place l'année 2019 bien au-dessus de l'audience moyenne.

Les réunions pour les riverains du Grand Sud et de Thio

Depuis sa création, l'OEIL encourage les échanges de proximité avec des réunions en tribu pour les riverains du Grand Sud et depuis 2016 pour ceux de Thio et alentours. L'année 2019 n'a pas permis d'organiser ces temps d'échange dans le Grand Sud. Les difficultés rencontrées amèneront l'OEIL à étudier la possibilité d'organiser ces échanges sur un autre format en 2020.

24 oct. Thio > 15 pers.

Causerie environnement
Endemia, Office du tourisme, mairie de Thio
> Présentation de l'OEIL

Les conférences, restitutions et formations pour les décideurs et le public averti

Avec pour objectif le partage et la valorisation de l'information environnementale, l'OEIL s'attache également à informer les gestionnaires, les techniciens de l'environnement et le milieu associatif des résultats de ses études. En 2019, l'OEIL a participé à neuf événements à destination du public averti.

29 mars Nouméa > 40 pers.

Restitution d'études eaux douces
DAVAR, Bioeko, PS
> Indicateur diatomées et standardisation des méthodes de pêche électrique

9 juil. Nouméa > 70 pers.

OSS NC - Plénière
Insight, IRD
> Exploitation des images satellites pour surveiller l'environnement

26 nov. Nouméa > 100 pers.

Forum H2O
GNC
> Bilan des incendies

1er avril Dumbéa > 16 pers.

Atelier indicateur diatomées
DAVAR, Bioeko
> Mise en pratique de l'indice diatomique

10 juil. Nouméa > 30 pers.

OSS NC – Atelier incendies
Insight, IRD
> Présentation chaîne de traitement incendies

12 déc. Nouméa > 30 pers.

Restitution d'études eaux douces
Bioeko, Dexen
> Seuils physico-chimiques de référence pour les eaux douces du Grand Sud

3-4 juil. Koné > 80 pers.

Forum incendies
CI, Endemia, GNC, IAC, IRD, PN, PS, Sud Forêt, UPC, WWF, mairie de Koné
> Amélioration des dispositifs existants

25 oct. Bourail > 50 pers.

Réunion reforestation
CESE
> Caractérisation de la pression incendies

17 déc. Nouméa > 45 pers.

Rendez-vous du Congrès
Congrès de la Nouvelle-Calédonie
> Incendies : éclairages croisés

Les manifestations publiques et interventions pour le grand public et les jeunes

L'OEIL est intervenu pas moins de 16 fois auprès du grand public sous la forme de formations au suivi des récifs, de stands d'information et d'interventions scolaires. Dans plus de la moitié des cas, les interventions avaient lieu sur Yaté, le Mont-Dore, l'île des Pins, Thio. Le reste des interventions a eu lieu dans le Grand Nouméa. Au total, 1 075 personnes ont été touchées.

28 janv. Yaté > 9 pers.

Formation et suivi participatif Acropora
CCCE, CORTEX
> Suivi des récifs coralliens

25 mai Dumbéa > 100 pers.

Fête de la Nature
Mocamana
> Stand d'information

7 juin Nouméa > 13 pers.

Festival de l'image sous-marine
Subl'image
> Stand d'information

11 juil. Païta > 29 pers.

Semaine du développement durable
Lycée Anova
> Intervention scolaire

1er sept. Thio > 200 pers.

Trésors du Sud
Challenge organisation, tribu de Kua
> Stand d'information

5 oct. Nouméa > 75 pers.

Fête de la Science
IRD, Symbiose
> Stand d'information

16 nov. Yaté > 39 pers.

Grand marché de la mer
Tribu de Goro
> Stand d'information

5-7 déc. Mont-Dore > 70 pers.

Marché de Noël
Pacific Fair, Mairie du Mont-Dore
> Stand d'information

9 mai Ile des Pins > 11 pers.

Formation et suivi participatif Acropora
CCCE, CORTEX
> Suivi des récifs coralliens

5 juin Mont-Dore > 65 pers.

Forum des métiers de l'environnement
Mairie du Mont-Dore
> Stand d'information

8 juin Nouméa > 192 pers.

Journée mondiale des océans
Pew
> Stand d'information

20 juil. Thio > 15 pers.

Foire de Thio
Comité d'animation de Thio
> Stand d'information

20 sept. Nouméa > 86 pers.

Health Cluny Day
Lycée Saint-Joseph de Cluny
> Intervention scolaire

19 oct. Yaté > 67 pers.

Fête de l'aire Djubea Kapume
Conseil coutumier de l'aire Djubea Kapume
> Stand d'information

20 nov. Nouméa > 75 pers.

Journée des droits de l'enfant
Mairie de Nouméa
> Stand d'information

21 déc. Thio > 29 pers.

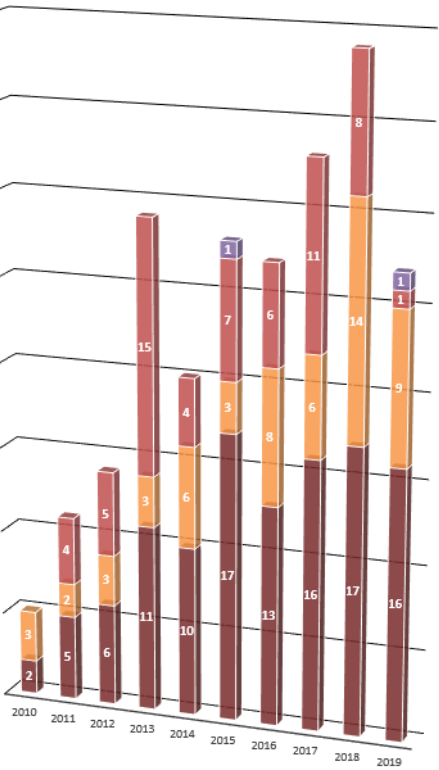
Fête de la mer
Comité de la fête de la mer de Borendy
> Stand d'information

Les événements pour les membres

À l'occasion de ses dix ans d'existence, les membres fondateurs et actuels de l'OEIL se sont rassemblés lors d'une journée de bilan et de partage au Parc provincial de la Rivière Bleue.

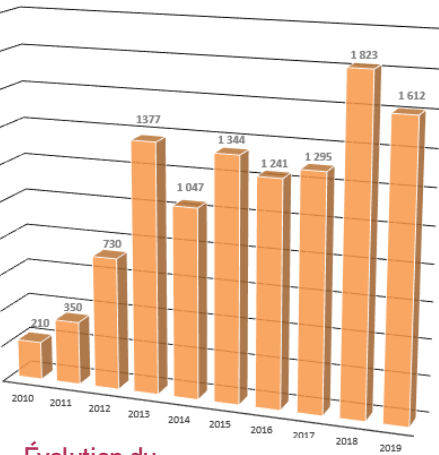
4 oct. Yaté > 61 pers.

Célébration des 10 ans de l'OEIL
PPRB
> Bilan des 10 ans d'activité de l'OEIL



Évolution du nombre d'événements par catégorie

- Manifestations publiques et interventions > Grand public et jeunes
- Conférences, restitutions et formations > Public averti
- Réunions publiques > Riverains du Grand Sud et de Thio
- Autres événements



Évolution du nombre de participants

Un nouveau forum sur les incendies

En Nouvelle-Calédonie, les incendies constituent une des premières causes de perturbation des milieux naturels. En novembre 2017, un forum avait rassemblé les acteurs concernés par la thématique des incendies en Nouvelle-Calédonie et donné naissance au « Groupe Technique Incendies » (GTI). En 2019, le GTI a souhaité capitaliser sur ces espaces d'échanges en organisant un forum en province Nord.

« Les travaux exposés pendant ce forum sont extrêmement enrichissants et peuvent servir à initier des outils de sensibilisation, de prévention, et de restauration écologique. C'est pourquoi, il m'est apparu essentiel de faire remonter les perspectives dégagées au président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie ainsi qu'au président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. »

Henriette Tidjine Hmaé
Maire de Poum
7^{ème} vice-présidente
du Congrès de la Nouvelle-Calédonie



OBJECTIFS

- Faire état, avec l'ensemble des acteurs impliqués, des dispositifs de sensibilisation, de prévention, de prévision, de lutte, de suivi et de réparation des incendies afin de dégager des voies d'amélioration et des axes de travail pour les prochaines années.
- Mettre en commun les expériences et les compétences dans le but de mieux appréhender le phénomène et ses impacts.

MÉTHODE

Composé des principaux acteurs de la thématique incendies, le GTI a défini les orientations stratégiques du forum tout au long de son organisation. Formé en 2017, il est rejoint en 2019 par Conservation International, la province Nord et SudForêt. Le montage et l'animation du forum ont été assurés par l'OEIL avec la collaboration du GTI.

COLLABORATION

- GTI : Endemia, Gouvernement NC, IAC, IRD, OEIL, province Nord, province Sud, SudForêt, UPC, WWF NC, CI
- Intervenants : Association française des maires, CIE, commune du Mont-Dore, Dayu Biik, Endemia, Gouvernement NC, IAC, IRD, OEIL, province Nord, province Sud, SudForêt, Tribunal de Première Instance, UPC, WWF NC
- Partenariat de diffusion des captations vidéos : CALEDONIA
- Prestataire : Tètemba

RÉSULTATS

Le forum " Lutte contre les incendies : vers une amélioration des dispositifs existants " a eu lieu sur deux jours les 3 et 4 juillet 2019 à l'espace Au Pitiri de Koohné (Koné). 19 présentations, 22 intervenants, la programmation de l'événement a permis de couvrir cinq grandes thématiques : Impacts environnementaux ; Incendies et société ; Gouvernance : rôle, compétences et organisation des différents acteurs ; Moyens de lutte ; Impacts économiques.

Près de 80 participants ont fait le déplacement des quatre coins du territoire. Une belle diversité d'acteurs étaient représentée : pompiers, membres de collectivités, d'associations, d'instituts de recherches, société civile, etc.

Les enregistrements vidéo ont été réalisés en coproduction avec CALEDONIA et diffusés sur la chaîne dans l'émission CALEDONIA conférence ainsi que sur le site de la chaîne. Ils sont également disponibles sur le site de l'OEIL ainsi que les diaporamas des présentations. Au total 18 vidéos, 16 diaporamas ainsi que le relevé des discussions et les perspectives de travail ont été mis à disposition des internautes.

L'ensemble des recommandations issues du forum ont été transmises aux présidents du Gouvernement et du Congrès par l'intermédiaire de Madame Tidjine Hmae, maire de Poum et elue du congrès.

Pour consulter les résultats :
<https://www.oeil.nc/page/forum-incendies>

Le relais médiatique de plus en plus performant

Au-delà de ses propres outils de communication, l'OEIL s'appuie sur les médias pour transmettre une information régulière au grand public sur l'état de l'environnement. En 2019, l'Observatoire a renforcé ses relations avec les médias locaux.

OBJECTIFS

- Diffuser largement une information environnementale accessible à tous.
- Augmenter la visibilité et la notoriété de l'OEIL auprès de ses publics.

MÉTHODE

Pour intensifier le relais des médias, l'OEIL a régulièrement diffusé des communiqués de presse et a présenté en direct une chronique radio hebdomadaire sur des sujets d'actualité. Il a également répondu à des sollicitations spontanées de la presse.

COLLABORATION

- Comité éditorial de l'OEIL
- Partenaire des chroniques radio : NC 1^{ère}

RÉSULTATS

Chronique Radio
La chronique radio a vocation à informer, de façon simple, sur l'état de l'environnement et ce qui le menace. De 2013 à 2017, sa diffusion sur NC1ère se faisait durant la saison estivale. Le partenariat a été étendu en 2018 à une diffusion hebdomadaire toute l'année. A compter de 2019, elle est rebaptisée « La Touche Verte de l'OEIL », un format à deux voix, diffusé en direct dans l'émission Terre Passion avec Marilyn Deas, à 17h45 le mercredi. Sur l'année, cela représente 27 chroniques de trois minutes, pour 37 diffusions toute l'année.

Relations presse

En 2019, le relai d'information à la presse a été intensifié : la majorité des missions de terrain et des résultats d'études et de suivis ont fait l'objet d'une information envoyée à la presse. Ainsi, huit communiqués de presse ont été envoyés. Au total, 109 retombées, tous médias confondus, ont été comptabilisées. C'est un record depuis la création de l'Observatoire puisque la moyenne 2012-2018 était de 36 retombées annuelles avec une maximale de 57 en 2018. A noter qu'en 2019, deux dépêches AFP ont amené à un grand nombre de retombées hors territoire.

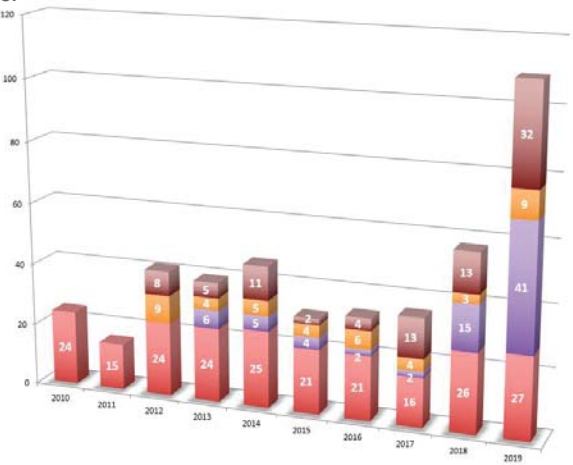
Relais médiatiques locaux : LNC, DNC, NC 1ère, CALEDONIA, RRB, Radio Djido, actu.nc.

Relais médiatiques internationaux : La Dépêche de Tahiti, La Liberté (Suisse), Swiss Info (Suisse), Tahiti Infos, Tahiti Nui TV, L'Express, Ouest France, Le Parisien, MSN, BFMTV, Outremers 360°, Outre-mer la 1ère, Le Figaro, Agri Mutuel, Terre-net, Yahoo News.

Autres relais : Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Action Biosphère, Lettr'endemia, Avenir en confiance.

Évolution du nombre de retombées presse par catégorie

- radio
- TV
- presse online
- presse écrite



« Le travail de l'OEIL qui consiste à produire des informations scientifiques et à les communiquer le plus simplement possible à la population est une véritable mission de service public. Il est regrettable que le financement de cet organisme soit régulièrement remis en question. Le fonctionnement de l'OEIL devrait être sanctuarisé, tout comme son indépendance, autant vis-à-vis des collectivités que des industriels. Si la préservation de l'environnement est une priorité, il convient de s'en donner les moyens et pourquoi pas d'étendre les missions de l'Observatoire à l'ensemble du territoire. »

Mathurin Derel
DNC

Évaluation de l'accomplissement des actions

I. Surveillance environnementale et indicateurs			
L'état de l'environnement dans le périmètre d'intervention de l'OEIL est connu au moyen d'outils de surveillance.			
I.1. Suivre l'état de l'env., les pressions qui s'y exercent et les réponses apportées			
I.1.1 Renseigner des indic./variables env.			
Renseignement données 2018 Vale NC	Initié en 2019	Internalisé	100%
Renseignement données incendies	Initié en 2019	Internalisé	25%
I.1.2 Réaliser des tableaux de bord et des synthèses pour apprécier l'état de l'env.			
Bilan de l'état de l'env. Thio - étude de faisabilité	Initié en 2018	Internalisé	100%
Seuils de qualité eaux douces - Phase 2	Initié en 2018	Externalisé	75%
Bilan des incendies 2017	Initié en 2018	Internalisé	100%
Bilan des incendies 2018	Initié en 2019	Internalisé	75%
Intégrer des analyses statistiques aux bilans env.	Initié en 2019	Internalisé	50%
Bilan 2018 de l'état env. Thio	Initié en 2019	Internalisé	100%
Tableaux de bord gestionnaires	Initié en 2018	Internalisé	100%
Tableaux de bord gestionnaires	Initié en 2019	Internalisé	100%
Bilan 2017 de l'état de l'env. Grand Sud	Initié en 2018	Internalisé	100%
Bilan 2018 de l'état env. Grand Sud	Initié en 2019	Internalisé	100%
I.1.3 Opérer les réseaux d'observation			
Suivi baie Kwë et Port Boisé	Initié en 2019	Externalisé	50%
Suivi participatif ACROPORA	Initié en 2019	Externalisé	100%
Suivi des cours d'eau du Grand Sud et Thio	Initié en 2019	Externalisé	75%
Suivi incident rivière des pirogues	Initié en 2019	Externalisé	75%
Participation au suivi LOV	Initié en 2019	Externalisé	100%
Suivi 2019 impacts env. des feux	Initié en 2019	Externalisé	100%
Déploiement Alerte incendies à Fidji	Initié en 2019	Externalisé	25%
I.2. Acquérir des connaissances env. complémentaires nécessaires			
I.2.1 Lancer des études d'acquisition de connaissances env.			
Cartographie érosion	Initié en 2019	Externalisé	75%
I.3. Améliorer et développer des outils de surveillance			
I.3.1 Améliorer et développer des indicateurs et autres outils de surveillance env.			
Amélioration suivi incendies	Initié en 2019	Externalisé	25%
Indicateurs milieux terrestres	Initié en 2018	Internalisé	100%
Standardisation des inventaires de poissons des eaux douces - Phase 2	Initié en 2019	Internalisé	25%
I.6. Contribuer à une démarche qualité			
I.6.1 Engager une démarche de qualification des données			
Vérification qualification données	Initié en 2019	Internalisé	100%
I.6.2 Proposer des formations sur les outils développés par l'OEIL			
Accompagner la prise en main des applications informatiques	Initié en 2019	Internalisé	100%
I.6.3 Mettre à disposition des référentiels			
Guide méthodologique diatomées	Initié en 2018	Externalisé	100%
Guide méthodologique poissons et crustacés	Initié en 2018	Externalisé	100%
Révision du référentiel poissons sur Hydrobio	Initié en 2019	Externalisé	100%
I.7. Capitaliser les informations env. structurées			
I.7.1 Référencer, structurer et bancariser les données en vue de leur valorisation			
Evolution technique Hydrobio	Initié en 2019	Externalisé	100%
Traitement données Grand Sud 2018	Initié en 2019	Internalisé	100%
Traitement données Thio 2018	Initié en 2019	Externalisé	100%

II. Information et communication			
Des informations sur l'état de l'environnement objectives, complètes, compréhensibles et cohérentes sont régulièrement restituées.			
II.1. Cibler l'information env. à diffuser			
II.1.1 Recenser les besoins d'information des publics de l'OEIL			
Enquête communication : attentes du grand public	Initié en 2018	Internalisé	100%
II.1.2 Rechercher une efficacité et une efficience optimales			
Enquête communication : attentes du grand public	Initié en 2019	Externalisé	100%
Reporting communication	Initié en 2019	Internalisé	100%
II.1.3 Décliner et valider un plan de communication annuel			
Plan de com. annuel	Initié en 2019	Internalisé	100%
II.2. Accéder et produire de l'information env. objective, complète et cohérente autant que possible			
II.2.1 Définir les procédures de traitement et de diffusion de l'information			
Animation du comité éditorial	Initié en 2019	Internalisé	100%
Groupes de travail en amont des réunions publiques	Initié en 2019	Internalisé	25%
II.3. Rendre compréhensible et accessible l'information env.			
II.3.1 Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès du grand public			
Newsletters grand public	Initié en 2019	Internalisé	75%
Animation réseaux sociaux	Initié en 2019	Internalisé	100%
Campagne web 10 ans	Initié en 2019	Externalisé	100%
Essentiel Incendies 2018	Initié en 2019	Externalisé	25%
Animation du site web	Initié en 2019	Internalisé	100%
Manifestations publiques	Initié en 2019	Internalisé	100%
Partenariat média et chronique radio	Initié en 2019	Internalisé	100%
Relations presse	Initié en 2019	Internalisé	100%
Bilan 2017 grand public de l'état env. GS	Initié en 2019	Externalisé	100%
II.3.2 Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès du public averti			
Forum incendies	Initié en 2019	Externalisé	100%
Newsletters pro	Initié en 2019	Internalisé	50%
Alerte Incendies V3	Initié en 2018	Externalisé	100%
Compléter la bibliothèque numérique	Initié en 2019	Externalisé	50%
Diffuser les données env. sur le Géoportail	Initié en 2018	Internalisé	100%
Diffuser les données env. sur le Géoportail	Initié en 2019	Internalisé	75%
Diffusion tableaux de bord gestionnaires	Initié en 2018	Internalisé	100%
Diffuser les tableaux de bord 2018	Initié en 2019	Internalisé	75%
Alertes incendies V4	Initié en 2019	Externalisé	25%
Restitution env. secteur industriel	Initié en 2019	Internalisé	0%
Production fiches synthèses études	Initié en 2019	Internalisé	100%
Diffusion recommandations issues des études	Initié en 2019	Internalisé	100%
Les essentiels de l'OEIL : incendies 2017	Initié en 2018	Externalisé	100%
II.3.3 Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès des jeunes			
Evénements pour les jeunes	Initié en 2019	Internalisé	100%
Interventions scolaires	Initié en 2019	Internalisé	100%
Création du jeu Opération surveillance	Initié en 2018	Externalisé	100%
II.3.4 Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès des populations riveraines du Grand Sud			
Stands d'information fêtes locales	Initié en 2019	Internalisé	100%
Réunions publiques en tribu	Initié en 2019	Internalisé	100%

III. Gouvernance et réseautage			
L'OEIL est reconnu comme un outil de mise en réseau, crédible et impartial dans ses appréciations.			
III.1. Rendre le mandat de l'OEIL le plus lisible possible			
III.1.2 Prioriser ses interventions en analysant et en partageant préalablement l'intérêt à agir			
Plan d'action annuel	Initié en 2019	Internalisé	100%
Plan d'action - approche géographique	Initié en 2019	Internalisé	100%
III.1.3 Clarifier le rôle de l'OEIL en cas d'incident environnemental			
Procédure com. de crise env.	Initié en 2019	Internalisé	50%
III.2. Rendre le mode de gouvernance de l'OEIL le plus lisible possible			
III.2.2 Valoriser le conseil scientifique de l'OEIL			
Diffusion avis conseil scientifique	Initié en 2019	Internalisé	100%
Valorisation conseil scientifique	Initié en 2019	Internalisé	100%
Tableau de bord du conseil scientifique	Initié en 2019	Internalisé	0%
III.3. Maintenir une gouvernance et un fonctionnement équilibrés			
III.3.1 Élargir la composition de l'OEIL			
Démarches pour de nouvelles adhésions	Initié en 2019	Internalisé	100%
III.3.4 Favoriser l'approbation de l'OEIL par ses membres et autres acteurs			
Célébrer les 10 ans de l'OEIL	Initié en 2019	Externalisé	100%
Administration extranet collaboratif	Initié en 2019	Internalisé	75%
Présentations auprès des institutions et acteurs locaux	Initié en 2019	Internalisé	100%
III.4. Contribuer à la mise en réseau des acteurs de l'environnement			
III.4.1 Développer le réseautage de l'OEIL			
GT suite forums env.	Initié en 2019	Internalisé	100%
Réaliser un audit de l'OEIL	Initié en 2019	Externalisé	100%



© M. Juncker : OEIL

Depuis 10 ans, l'OEIL, votre observatoire de l'environnement, répond à sa mission de surveillance des milieux naturels en vous apportant une information transparente et fiable grâce à son réseau d'experts scientifiques.

- 10 ans de recueil d'informations scientifiques traduites pour vous apporter une image objective de l'état de nos forêts, de nos rivières et de notre lagon.
- 10 ans d'expertise assurée par son conseil scientifique et son réseau de partenaires.
- 10 ans d'aide à la décision au service des gestionnaires de l'environnement.



OEIL

**Observatoire de
l'environnement**
Nouvelle-Calédonie

31 rue Paul Kervistin
Anse Vata – 98800 Nouméa
Tél : 23 69 69 / Fax : 236901

www.oeil.nc